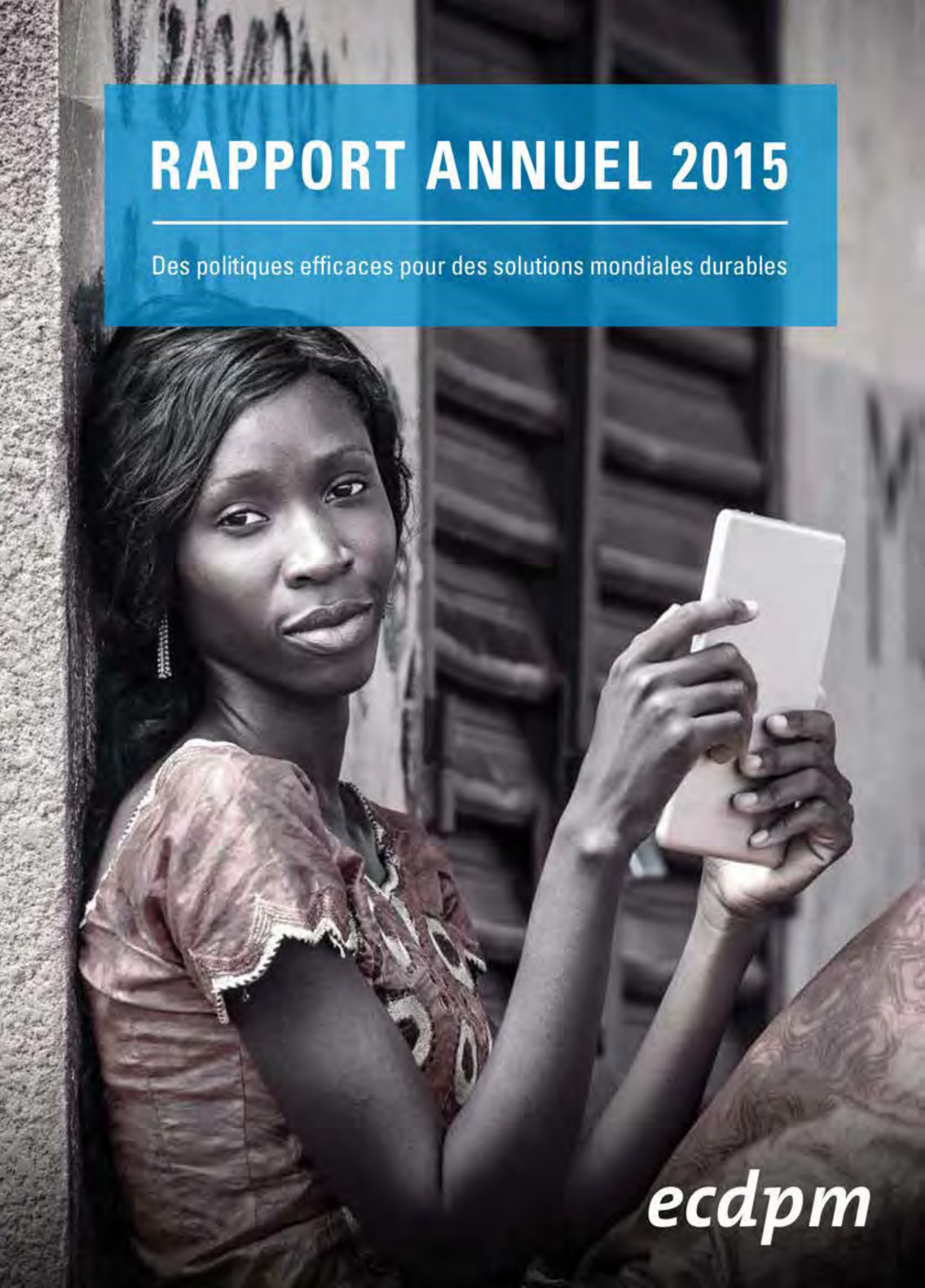


RAPPORT ANNUEL 2015

Des politiques efficaces pour des solutions mondiales durables



ecdpm

Table des matières

L'ECDPM en 2015

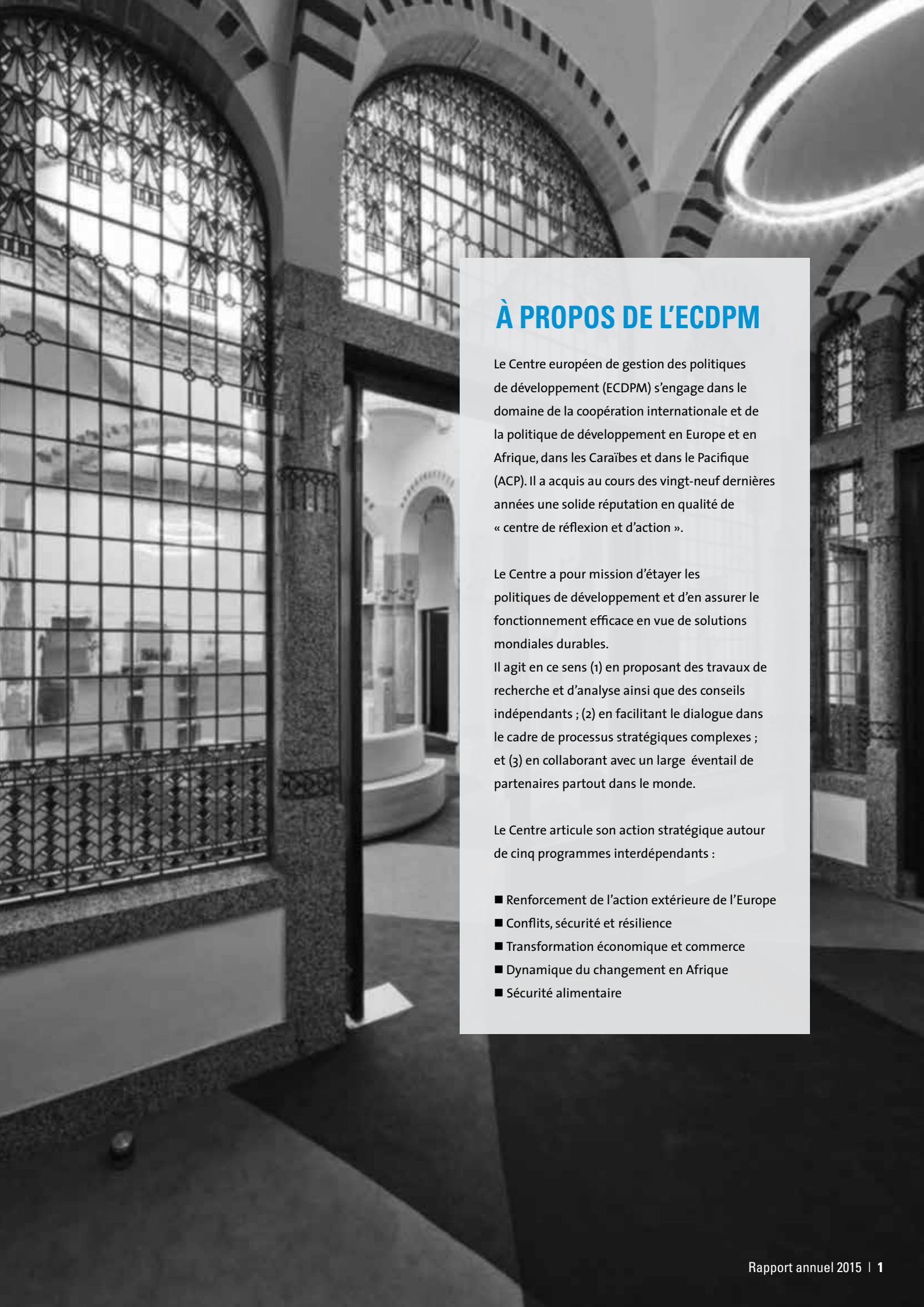
- 1** À propos de l'ECDPM
- 2** Message du président de notre conseil d'administration
- 3** Message de notre directeur
- 4** Notre mode de travail
- 6** Nos partenaires
- 40** Programme international pour jeunes spécialistes (YIPP)
- 42** Appui à l'apprentissage et à la qualité (LQS)
- 43** Les enseignements de l'année
- 44** Communication
- 46** Finances
- 50** Les membres du conseil d'administration et du personnel
- 51** Une gestion respectueuse de l'environnement

Nos programmes en 2015

- 10** Renforcement de l'action extérieure de l'Europe
- 16** Conflits, sécurité et résilience
- 22** Transformation économique et commerce
- 28** Dynamique du changement en Afrique
- 34** Sécurité alimentaire

Projets phares en 2015

- 8** Cohérence des politiques pour le changement
- 9** Financement du développement mondial
- 13** Partenariat UE-ACP : un avenir après 2020 ?
- 14** Débat sur les migrations : ce qu'il faut garder à l'esprit
- 19** Cartographie de l'architecture africaine de paix et de sécurité
- 20** Fonds fiduciaires de l'UE : un moyen d'action plus rapide et plus efficace face aux crises ?
- 25** Mobiliser le secteur privé en faveur du développement
- 26** L'Afrique : ressources abondantes mais présence limitée sur les marchés mondiaux
- 31** L'amélioration de la gouvernance en Afrique : un processus qu'une action régionale peut accélérer ?
- 32** Objectif de développement durable 16 : des sociétés justes, pacifiques et inclusives
- 37** Pourquoi l'agriculture africaine doit devenir climato-intelligente
- 38** Le potentiel d'un secteur laitier régional en Afrique orientale



À PROPOS DE L'ECDPM

Le Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM) s'engage dans le domaine de la coopération internationale et de la politique de développement en Europe et en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique (ACP). Il a acquis au cours des vingt-neuf dernières années une solide réputation en qualité de « centre de réflexion et d'action ».

Le Centre a pour mission d'étayer les politiques de développement et d'en assurer le fonctionnement efficace en vue de solutions mondiales durables.

Il agit en ce sens (1) en proposant des travaux de recherche et d'analyse ainsi que des conseils indépendants ; (2) en facilitant le dialogue dans le cadre de processus stratégiques complexes ; et (3) en collaborant avec un large éventail de partenaires partout dans le monde.

Le Centre articule son action stratégique autour de cinq programmes interdépendants :

- Renforcement de l'action extérieure de l'Europe
- Conflits, sécurité et résilience
- Transformation économique et commerce
- Dynamique du changement en Afrique
- Sécurité alimentaire



Lennart Wohlgemuth

Président du conseil d'administration

« Plus que jamais, l'évolution rapide de la coopération internationale réclame de nouveaux types de partenariats, une innovation institutionnelle et un apprentissage conjoint. Plus que jamais, elle demande que l'ECDPM fasse preuve d'ouverture, d'adaptabilité et de créativité. »

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Crise et espoir ont fait l'actualité en 2015. Des problèmes majeurs sont survenus : guerres civiles, flux accrus de réfugiés et de migrants, et une crise économique qui a fait plonger le cours des matières premières.

Mais on a vu aussi la communauté mondiale unir ses forces pour conclure deux accords internationaux qui ont dépassé les attentes : l'agenda 2030 pour le développement durable et le nouvel accord sur le changement climatique.

Une telle conjoncture comporte inévitablement des défis pour le monde, pour l'Europe, pour l'Afrique et pour les ACP. Elle a également des implications majeures pour l'ECDPM. Plus que jamais, l'évolution rapide de la coopération internationale réclame de nouveaux types de partenariats, une innovation institutionnelle et un apprentissage conjoint. Plus que jamais, elle demande que l'ECDPM fasse preuve d'ouverture, d'adaptabilité et de créativité.

La stratégie quinquennale du Centre (2012-2016), entrée dans sa phase finale, met en évidence cette dynamique nouvelle. Le conseil d'administration a amorcé en 2015 une évaluation externe indépendante du Centre et s'est engagé en concertation avec le nouveau directeur, la direction et le personnel dans un processus d'innovation qui aboutira mi-2016 à l'élaboration d'une nouvelle stratégie sur cinq ans.

Le travail réalisé par l'ECDPM continue de susciter un intérêt croissant parmi ses anciens et nouveaux partenaires en Europe, en Afrique, dans les ACP et ailleurs dans le monde. Le soutien sans faille de ces partenaires nous a permis de consolider et d'étendre nos activités institutionnelles en dépit d'un contexte de financement de plus en plus instable – ce qui témoigne de la grande confiance accordée au Centre et d'une large appréciation quant à l'importance de sa mission. L'ECDPM est désormais reconnu en tant que « centre de réflexion et d'action » proposant des analyses pertinentes et agissant en qualité de facilitateur et d'intermédiaire dans des processus stratégiques complexes.

Le rôle de l'ECDPM en tant qu'intermédiaire du savoir à l'appui d'un dialogue stratégique mieux éclairé continue de s'affirmer – ce que nous attribuons notamment à son recours de plus en plus systématique à l'analyse d'économie politique. En outre, le Centre a maintenu des investissements ciblés en matière de gestion des connaissances et de communication. Enfin, il a joué un rôle de premier plan dans les débats internationaux sur l'avenir des relations ACP-UE et Afrique-UE, lesquels ont connu une nouvelle impulsion en 2015. L'ECDPM a également été invité tout au long de l'année à effectuer des analyses indépendantes et des missions de facilitation par des institutions clés situées en Europe, en Afrique, dans les ACP et au-delà.

Le conseil d'administration est heureux de conclure que le Centre a démontré une fois encore sa capacité de s'adapter efficacement à des situations mondiales en constante mutation. L'heure n'est pas pour autant à l'autosatisfaction. Des défis nouveaux et de plus grande ampleur encore se dessinent à l'horizon – mais je reste absolument convaincu, en tant que membre sortant et président suppléant du conseil, que l'ECDPM a tous les atouts pour les relever avec succès. ■



Ewald Wermuth
Directeur

« La réalisation de ces objectifs d'ici 2030 va exiger une cohérence à tous niveaux des approches en matière de gouvernance. Il faudra veiller en outre, pour que l'impact soit suffisant à la fois sur la planète et sur la vie des plus démunis, à une mise en œuvre intégrale et rapide dans les pays développés comme dans les pays en développement. »

MESSAGE DE NOTRE DIRECTEUR

Deux mille quinze a été ma première année à la barre de l'ECDPM, et ce fut une expérience exceptionnelle.

Je connaissais l'ECDPM grâce à des collaborations antérieures et à de nombreuses interactions avec des membres de son personnel. Le Centre m'a impressionné lors de ces différentes rencontres et j'ai été très intéressé d'en apprendre davantage à propos de ses activités. Ce n'est toutefois qu'aujourd'hui, après avoir travaillé pendant près d'une année avec des collaborateurs aussi compétents que dévoués, que je mesure réellement la complexité et la valeur des apports de l'ECDPM.

Le rapport annuel que vous avez sous les yeux va vous permettre de juger par vous-mêmes de l'influence exercée par les activités du Centre en matière de politique internationale. Sa lecture montre clairement, en effet, que le Centre va bien au-delà du paradigme classique du développement en s'efforçant d'associer ce dernier à une véritable coopération internationale.

C'est exactement ce que prônent les nouveaux objectifs mondiaux de développement durable. La réalisation de ces objectifs d'ici 2030 va exiger une cohérence à tous niveaux des approches en matière de gouvernance. Il faudra veiller en outre, pour que l'impact soit suffisant à la fois sur la planète et sur la vie des plus démunis, à une mise en œuvre intégrale et rapide dans les pays développés comme dans les pays en développement – autant de fronts sur lesquels l'ECDPM constitue un partenaire de choix.

Le regard que je pose globalement sur cette première année est empreint de gratitude. Je continue d'être inspiré par le personnel de l'ECDPM et par les membres de son conseil d'administration, qui s'attachent à renforcer l'action du Centre. Leur soutien est inestimable. Nous avons accueilli cette année plusieurs nouveaux membres éminents au sein du conseil, et nous nous réjouissons d'en accueillir d'autres en 2016.

Je tiens à remercier particulièrement nos partenaires de longue date en Europe. Ils nous apportent le soutien financier dont le Centre a besoin tout en lui laissant de la marge pour fixer son propre programme en matière du savoir. Je remercie également nos autres partenaires d'Afrique et d'ailleurs, qui nous ont rejoint pour rechercher ensemble des solutions pragmatiques aux problèmes actuellement rencontrés par le développement. Enfin, je remercie mon prédécesseur, Paul Engel, qui a consacré tant d'années et d'énergie à faire de l'ECDPM ce qu'il est aujourd'hui.

J'espère que vous aurez autant de plaisir à lire ce rapport que j'en ai eu à le superviser, étant à la barre de cette organisation exceptionnelle. ■



Jean Bossuyt
Responsable de la
stratégie

NOTRE MODE DE TRAVAIL

L'atout maître de l'ECDPM réside dans son approche du travail. Nous nous désignons comme un « centre de réflexion et d'action » parce que nous dépassons la recherche et l'analyse pour agir en qualité de conseillers et de rassembleurs, et pour relever les défis inhérents à la mise en œuvre des politiques en collaborant activement avec nos partenaires.

Faire évoluer les politiques pour faire progresser le développement est un processus à long terme. Aussi prenons-nous un engagement de longue haleine auprès des principales parties prenantes afin de réussir ensemble le changement au fil du temps. La scène politique évolue rapidement et les avancées dépendent le plus souvent de toute une série de facteurs et d'acteurs. Notre tâche est d'anticiper en nous fondant sur des analyses poussées de ce qui pourrait entraver ou impulser le changement – sans éluder les contraintes et incitations politiques.

L'indépendance est une autre caractéristique de notre mode de travail. La flexibilité de notre financement nous permet de préserver une autonomie opérationnelle. Notre approche est non partisane : nous ne sommes pas là pour défendre un intérêt particulier – hormis celui des membres les plus vulnérables de la société. Notre indépendance transparaît également de nos communications et de notre respect de la diversité et de la créativité.

Notre travail, axé sur l'Europe et les ACP, et l'Afrique en particulier, s'articule en cinq programmes portant respectivement sur l'action extérieure européenne, la paix et la sécurité, la transformation économique et le commerce, la dynamique du changement en Afrique et la sécurité alimentaire. Il va de soi que ces programmes n'opèrent pas de manière isolée : ils se conjuguent pour parvenir à un ensemble commun de résultats et d'impacts. ■



Notre action



Nous procédons à des recherches et des analyses.



Nous offrons des services de conseil.



Nous rapprochons les parties.



Résultats de notre action



Impact de notre action à long terme

- ✓ Davantage fondées sur des éléments factuels, les politiques sont réalistes et liées à la pratique.
- ✓ Le fossé se comble entre l'objectif des politiques et leur impact réel sur le terrain.
- ✓ Les politiques relevant de pays, d'acteurs et de domaines différents opèrent en harmonie.
- ✓ Les politiques ont davantage d'impact sur la sécurité alimentaire, la paix et la sécurité, la transformation économique et la gouvernance.
- ✓ La coopération générale entre l'Europe et l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique s'est améliorée.

NOS PARTENAIRES



Geert Laporte
Directeur adjoint

Aucune organisation ni institution ne pouvant engendrer seule le changement, les partenariats sont la pierre angulaire de notre mode d'action. Les partenaires inspirent de nouvelles idées. Ils permettent un échange systématique d'expériences et de bonnes pratiques. Mais il s'avère surtout que des efforts conjugués parviennent à des résultats que des actions individuelles non coordonnées n'obtiendront jamais.

Seuls des partenariats permettront d'atteindre les nouveaux objectifs mondiaux de développement durable à l'horizon 2030. Face aux défis globaux, les pays n'ont d'autre choix que de

travailler ensemble. Il nous faudra négocier des intérêts communs et concurrents ; conclure des accords politiques ; et veiller à la mise en place d'une réglementation adéquate. Cette tâche extrêmement complexe ne peut être menée qu'au travers d'un dialogue et d'une action conjointe.

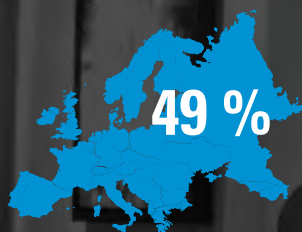
L'ECDPM collabore avec un large éventail de partenaires. Ceux-ci confèrent davantage de valeur à notre travail et nos propres apports valorisent dès lors le travail réalisé par d'autres. Nous mettons également nos partenaires en relation en vue d'impulser entre eux une collaboration stratégique dans la poursuite de buts communs.

Intéressé par un partenariat avec l'ECDPM ? N'hésitez pas à contacter Geert Laporte ou Sabine Mertens via ecdpm.org/people. ■

Notre réseau



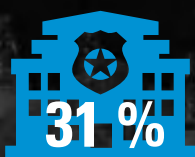
19 939
personnes appartenant à
17 351 organisations dans
le monde



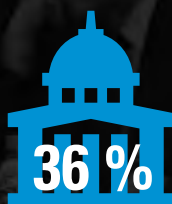
49 %
en Europe



36 %
en Afrique
(plus 6 % dans les
Caraïbes et le Pacifique)



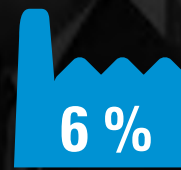
31 %
société civile



36 %
gouvernement



17 %
intergouvernemental



6 %
secteur privé

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES EN 2015

Nos partenaires sont des gouvernements, des organisations internationales, des groupes de réflexion, des universités et des acteurs sociaux et économiques du monde entier. Nous incluons délibérément des organisations qui exercent leur activité dans des domaines à la frontière du développement mais qui ont sur celui-ci un impact croissant. On peut citer parmi ces domaines l'économie et les affaires étrangères, le commerce, la défense, l'extraction minière et les ressources naturelles, l'environnement et le changement climatique.



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Agence de planification et de coordination du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique)
Banque africaine de développement (AfDB)
Banque européenne d'investissement (BEI)
Banque mondiale
Commission de l'Union africaine (CUA)
Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CENUA)
Commission européenne (CE)
Communautés économiques régionales (CER) d'Afrique et en particulier le COMESA (Marché commun de l'Afrique orientale et australe, la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe)
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et son Centre de développement
Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Bureau régional pour l'Afrique
Secrétariat du G7+
Secrétariat et Comité des Ambassadeurs ACP
Service européen pour l'action extérieure (SEAE)

PARTENAIRES DE FINANCEMENT INSTITUTIONNELS (voir également la rubrique consacrée au financement en page 47)

Agence de développement autrichienne (ADA)
Agence suisse pour la coopération et le développement (SDC)
Instituto Camões da Cooperação e da Língua
Irish Aid
Ministère belge des affaires étrangères

Ministère britannique du développement international (DFID)
Ministère danois des affaires étrangères
Ministère finlandais des affaires étrangères
Ministère luxembourgeois des affaires étrangères et européennes
Ministère néerlandais des affaires étrangères
Ministère suédois des affaires étrangères

PARTENAIRES STRATÉGIQUES

Centre régional Levy Mwanawasa pour la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'homme et l'éducation citoyenne
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
Fondation pour la recherche économique et sociale (ESRF)
Institut africain de la gouvernance (IAG)
Institute for Security Studies (ISS)
Instituto Marquês de Valle Flôr (IMVF)
Institut sud-africain des affaires internationales (SAIIA)
Organisations régionales d'agriculteurs en Afrique, et en particulier l'EAAFF (Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale) et le ROPPA (Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest)

LIENS DE COLLABORATION AVEC

ACT ALLIANCE EU (ex-APRODEV)
Agence coréenne de coopération internationale (KOICA)
Agence japonaise de coopération internationale (JICA)

Centre africain pour le développement des ressources minérales (AMDC)

Centre africain pour le commerce, l'Intégration et le développement (CACID)

Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD)

Centre pour la participation citoyenne au sein de l'Union africaine (CCP-AU)

CUTS International

Forum économique mondial

Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Graduate School of Development Policy and Practice (Université du Cap)

Institute of Development Studies (IDS) (Université du Sussex)

Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS)

Oxfam International

Saana Consulting

RÉSEAUX ET PLATEFORMES

Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement (EADI)

European Think Tanks Group (ETTG) comprenant, outre l'ECDPM, l'Institut allemand de développement (DIE), l'Overseas Development Institute (ODI) et l'Institut de développement durable et des relations internationales (IDDRI)

Plateformes néerlandaises de connaissances sur le développement mondial

COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE CHANGEMENT

Le monde a adopté le 25 septembre 2015 un nouvel agenda en faveur du développement durable. D'ici 2030, toutes les nations devront avoir œuvré à la réalisation de ses 17 objectifs et 169 cibles afin d'améliorer la qualité de vie sur notre planète. Seule l'harmonisation des politiques menées dans les différents domaines concernés permettra toutefois d'atteindre ce résultat.

L'incohérence des politiques peut en effet entraver fortement les avancées du développement. Ainsi par exemple, des politiques étrangères apparemment très éloignées du développement peuvent en réalité freiner, voire faire régresser, celui-ci. Et des politiques commerciales visant à optimiser les gains économiques peuvent causer plus de tort que de bien aux plus démunis ou à l'environnement.

La cohérence des politiques n'est guère aisée à instaurer pour autant – d'abord et avant tout par ce qu'il s'agit essentiellement d'une question de politique. De surcroît, les avancées en la matière sont difficiles à mesurer et peu de preuves tangibles permettent d'en quantifier les effets négatifs, qui ne se manifestent souvent qu'à long terme – autant de raisons pour lesquelles un pays peut facilement laisser la cohérence des politiques de côté.

Dès lors qu'il s'avère déjà difficile d'instaurer une cohérence des politiques à l'intérieur d'un seul et même pays, peut-on raisonnablement espérer qu'une cohérence des politiques en faveur du développement puisse exister à l'échelle mondiale ? Il semblerait que oui, même si le défi est de taille. En approuvant l'agenda pour le développement durable, tous les pays se sont déjà engagés à l'égard de cette cohérence, formulée dans le dernier des 17 objectifs mondiaux du programme. Des outils de contrôle, une formation adéquate et, surtout, le renforcement du dialogue et de l'engagement politique devraient nous permettre d'atteindre les objectifs mondiaux du changement à l'horizon 2030.

L'action de l'ECDPM

L'ECDPM s'attache depuis vingt ans à promouvoir la cohérence des politiques au service du développement (CPD). Nos travaux de recherche et d'analyse consacrés à l'incohérence des politiques ont fait mieux connaître et comprendre cette problématique et la manière de l'aborder. Nous organisons et animons des réunions et des séances de formation pour et avec des décideurs de l'UE et de divers pays européens. Notre intention est de poursuivre cette promotion de la CPD hors d'Europe également, et au travers de nos différents axes de travail. Étant donné l'importance de la mise en œuvre du concept de cohérence des politiques pour la réalisation des objectifs mondiaux, la demande de formations et d'études à ce sujet s'accroît. C'est notamment pour y répondre que nous expérimentons une méthode d'évaluation des effets des politiques de l'OCDE ne relevant pas du développement sur la sécurité alimentaire des pays en développement. ■

Points clés de 2015

- Nous avons expérimenté notre méthode d'évaluation des effets des politiques de l'OCDE ne relevant pas du développement sur la sécurité alimentaire des pays en développement. Nous avons publié en novembre les conclusions d'une étude réalisée en Tanzanie en collaboration avec la Fondation pour la recherche économique et sociale (ESRF) et financée par le gouvernement finlandais. En vue de perfectionner cet outil, nous avons entamé une seconde étude, réalisée au Burkina Faso grâce au soutien du gouvernement suisse.
- Nous avons assuré tout au long de l'année des formations en matière de CPD à des responsables gouvernementaux en Lettonie, en Finlande, au Portugal et en Belgique.
- Nous avons initié, à l'intention de l'Agence suisse pour la coopération et le développement et du ministère finlandais des affaires étrangères, une communauté de pratique dans le domaine de la CPD, qui réunit les personnes responsables en la matière de différents pays européens.
- Nous avons publié une cartographie des systèmes de suivi de la CPD d'une série d'États membres de l'UE, ainsi qu'un relevé des indicateurs qu'ils utilisent. Les gouvernements suisse et portugais se sont référés à ce document lors de leur réflexion sur leurs propres systèmes en matière de cohérence des politiques. Nous avons présenté les conclusions de cette cartographie à la Commission européenne et aux États membres de l'UE lors d'une réunion du réseau CPD de l'UE.
- Plusieurs réunions et documents officiels de l'UE se sont appuyés sur nos apports concernant la CPD. Nous avons facilité un dialogue entre parties prenantes multiples concernant la cohérence des politiques pour la sécurité alimentaire, organisé par CONCORD et la direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne (DG DEVCO), et nous avons été les seuls participants non officiels à une réunion interne de l'UE consacrée à la CPD. Notre travail est cité à plusieurs reprises dans le rapport 2015 de la Commission européenne sur la CPD.
- Nous avons contribué au rapport de suivi 2015 des Pays-Bas concernant la CPD, préparé par un groupe d'ONG néerlandaises comprenant Partos, la Fondation Max van der Stoep (FMS) et Woord & Daad. Nous avons pris la parole lors de divers événements organisés aux Pays-Bas sur le thème de la CPD au service des objectifs mondiaux et entamé une collaboration avec Partos, la FMS et Woord & Daad dans le cadre de leur projet qui, intitulé « prêt au changement », fournira au gouvernement néerlandais des éléments concrets pour réaliser les objectifs mondiaux au niveau national.

Pour en savoir plus à propos de notre travail en matière de cohérence des politiques au service du développement, n'hésitez pas à contacter Andrew Sherriff, James Mackie ou Jeske van Seters via ecdpm.org/people.

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT MONDIAL

Deux mois avant l'approbation de l'agenda 2030 à New York, une autre réunion importante se tenait à Addis-Abeba : il s'agit de la conférence sur le financement du développement, qui a rassemblé plus de 7 000 participants pour examiner les moyens de financer le programme de développement universel.

La conférence a été une étape cruciale pour le développement mondial – dont le problème actuel de financement ne réside pas dans une pénurie de fonds, mais plutôt dans un manque de clarté quant à la façon de les mobiliser et de les utiliser. La conférence est parvenue à un accord sur plus d'une centaine de mesures concrètes visant toutes les sources de financement et couvrant la coopération sur des aspects allant des technologies et des sciences à l'innovation en passant par le commerce et les moyens d'aider les pays en développement à renforcer leurs systèmes et institutions.

L'action de l'ECDPM

L'ECDPM a une expérience de longue date des questions de financement du développement. En 2015, nous avons rejoint d'autres groupes de réflexion pour produire le rapport-phare européen sur le développement intitulé « Associer le financement et les politiques pour mettre en œuvre un programme de développement post-2015 porteur de changement ». James Mackie (ECDPM), l'un des principaux auteurs, a présenté le rapport à des auditoires de diverses capitales européennes ainsi qu'aux Nations unies à New York. Il a également assisté à la conférence sur le financement du développement à Addis-Abeba.

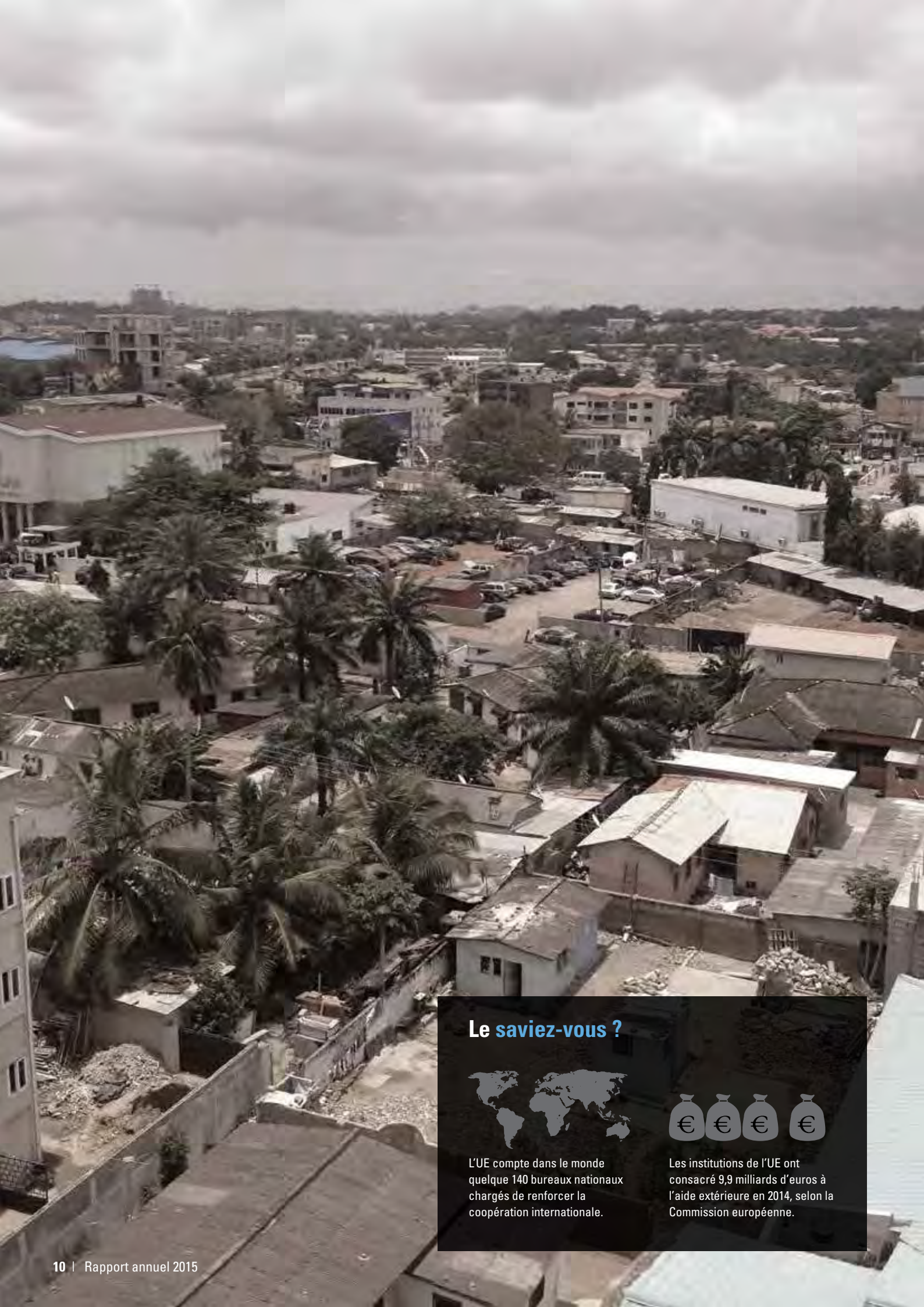
En 2015, nous nous sommes penchés sur diverses approches africaines et européennes du financement du développement en vue de proposer un large aperçu des différents obstacles que le nouvel agenda pour le développement durable va devoir surmonter. Nous avons étudié ce que l'Union africaine (UA) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique jugent nécessaire pour que ce continent puisse financer son propre développement, et analysé les opportunités et les défis que représente la mobilisation d'autres formes de financement pour l'agenda 2063 de l'UA. Du côté européen également, nous avons envisagé une série d'enjeux liés au financement de l'agenda 2030.

L'ECDPM poursuit sa mission en rapport avec l'agenda 2030 et le financement du développement. Car si les 17 objectifs mondiaux ont été définis à New York, encore faut-il établir de quelle manière ils peuvent être mis universellement en œuvre – et pas seulement dans les pays en développement. Les engagements pris à la conférence sur le financement du développement marquent donc le début, et non la fin, d'un chapitre majeur du développement mondial. ■

Points clés de 2015

- Nous avons réalisé, en coopération avec l'ODI, FRIDE et DIE, le Rapport européen sur le développement 2015, qui présente un aperçu des besoins et de l'offre de financement pour le développement mondial. Largement diffusé et consulté, ce rapport a été présenté sur invitation à Bruxelles, La Haye et New York. Il a eu une influence décisive sur l'approche du financement de l'agenda 2030 adoptée par l'UE en vue de la conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement.
- Nous avons créé un dossier en ligne exhaustif regroupant nos travaux antérieurs et actuels en matière de financement du développement. Ce dossier a été parmi les plus consultés de l'ECDPM en 2015.
- Nous avons publié plusieurs blogs et ressources multimédias pour informer les décideurs et un public plus large à propos de la conférence sur le financement du développement. James Mackie (ECDPM) a figuré dans plusieurs articles publiés notamment par OneWorld, Europe's World, Addis Fortune, ISS Africa et MO, plateforme belge d'actualités en rapport avec la coopération au développement.

Pour en savoir plus à propos de notre travail concernant le financement du développement, ou pour partager certaines idées, n'hésitez pas à prendre contact avec James Mackie via ecdpm.org/people.



Le saviez-vous ?



L'UE compte dans le monde quelque 140 bureaux nationaux chargés de renforcer la coopération internationale.

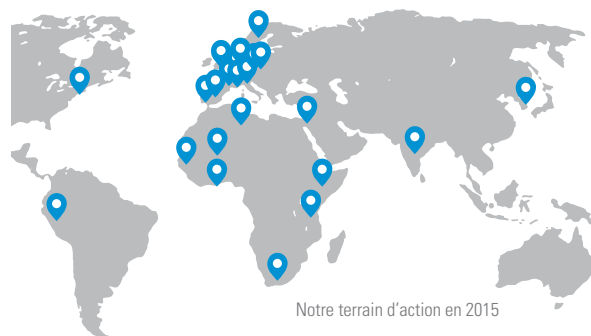


Les institutions de l'UE ont consacré 9,9 milliards d'euros à l'aide extérieure en 2014, selon la Commission européenne.



RENFORCEMENT DE L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'EUROPE

Andrew Sherriff, responsable de programme :
notre action et sa raison d'être



Nos domaines de compétence :

Les institutions de l'UE, la mise en œuvre de la politique européenne de développement, la paix et la sécurité, la stratégie conjointe Afrique-UE (SCUA), l'accord de partenariat de Cotonou, l'agenda 2030, la stratégie mondiale de l'UE, la politique de voisinage de l'UE, la cohérence des politiques au service du développement, les migrations, le changement climatique, la programmation, la programmation conjointe, la sensibilité culturelle

L'UE est appelée à gérer une série de problèmes dans son environnement immédiat tout en voulant participer plus activement à la recherche de solutions aux problèmes du développement mondial. Elle doit impérativement mener une action extérieure cohérente et efficace pour relever ce défi et atteindre ses objectifs. La tâche n'est guère aisée et nous nous efforçons de soutenir les institutions et les États membres de l'UE pour la mener à bien.

Nous proposons des analyses indépendantes des politiques étrangères de l'UE qui ont – ou sont susceptibles d'avoir – une incidence sur le développement mondial. Nous étudions aussi les instruments et systèmes destinés à mettre ces politiques en œuvre ainsi que leur fonctionnement pratique. Nous constatons ce qui fonctionne bien et ce qui pourrait être amélioré – et contribuons à l'apport de changements.

Principalement focalisées sur les relations Afrique-UE et ACP-UE, nos activités aident l'UE et ses États membres à intégrer les réalités des pays en développement dans leur réflexion. Réciproquement, nous aidons nos partenaires à mieux comprendre le fonctionnement de l'UE et de ses institutions ainsi que la manière dont les politiques et instruments européens influencent la dynamique à l'intérieur de leurs propres frontières nationales.

Nous collaborons avec la Commission de l'UA et le Secrétariat ACP, les institutions et les États membres de l'UE, et une série de groupes de réflexion africains et européens.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE



Les succès à notre actif

Nos partenaires et parties prenantes ont apprécié notre connaissance approfondie des institutions de l'UE.

« Nul ne comprend aussi bien les institutions que l'ECDPM », ce qui fait de ce Centre « une sorte de guichet unique pour s'informer des politiques et pratiques européennes à l'égard de l'Afrique », selon les termes d'une personne interviewée dans le cadre de l'évaluation externe.

Les progrès encore à réaliser

L'ECDPM opère de plus en plus à la croisée des relations internationales et de la politique de développement. Nous devons rapprocher davantage la communauté de la politique étrangère en Europe du nouvel agenda de la communauté internationale – en particulier hors de Bruxelles, dans les capitales européennes et en Afrique.

« Je m'efforce de lire tout ce que vous écrivez à propos de l'UE et des ACP après 2020. Et je l'apprécie au plus haut point ! »

Fonctionnaire européen de haut rang

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE



Juillet

Nous avons contribué au processus de réexamen de la politique européenne de voisinage par des apports rassemblant les connaissances acquises au travers des différents programmes de l'ECDPM.



Septembre

Nous avons publié une analyse indépendante sur la mise en œuvre du programme pour le changement via la programmation nationale du 11^e Fonds européen de développement (FED). Ce rapport a été largement diffusé et ses conclusions principales ont été relayées par une série de médias africains et européens. Devenu un document de référence clé, il a désormais sa place dans les bibliothèques à l'intérieur même de la Commission européenne (voir aussi en page 13).



Décembre

Tandis que s'achevait l'Année européenne du développement, nous avons animé à Stockholm un débat public réunissant plus de 140 parties prenantes sur le thème de la mise en œuvre des nouveaux objectifs mondiaux. Le panel était composé des directeurs généraux en charge de la coopération internationale au sein de la Commission européenne et du ministère suédois des affaires étrangères, de hauts fonctionnaires du SEAE et de représentants de la société civile.



Janvier

Nous avons publié un bilan des relations ACP-UE en tant que coup d'envoi d'une année d'analyses et d'événements destinés à alimenter le débat sur l'avenir de ce partenariat. Cette publication a remporté un succès sans précédent dans l'histoire de l'ECDPM, les décideurs étant en quête d'une voix et d'une analyse indépendantes pour les aider à prendre position dans le débat (voir aussi en page 13).



Février

Nous avons produit l'un des premiers rapports européens consacrés à l'application du principe d'universalité du nouvel agenda 2030, et à l'étude des implications des nouveaux objectifs mondiaux pour les politiques extérieures et intérieures de l'Europe. Le rapport a été adopté en tant que contribution aux réunions entre la Commission européenne et des États membres de l'UE, et ses études de cas sur des cibles mondiales spécifiques sont parues dans un article d'EurActiv.



Juin

À l'occasion des Journées européennes du développement 2015, nous avons animé, en collaboration avec le British Council et la direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne (DG DEVCO), une réunion sur le thème de la culture et du développement. Plus tard dans l'année, nous avons contribué à la communication de la Commission européenne sur la culture dans les relations extérieures, et co-organisé une conférence sur la communication interculturelle dans l'action extérieure de l'UE au Palais des Beaux-Arts (BOZAR) à Bruxelles.



Janvier

Nous avons publié en collaboration avec l'ISS (Institute for Security Studies) un document d'information sur la coordination stratégique au Sahel, fruit de notre partenariat axé sur le soutien d'une coordination régionale au niveau diplomatique avec les Nations unies, l'Union européenne, l'Union africaine et les institutions régionales et nationales. Nous avons conseillé tout au long de l'année la Plateforme ministérielle de coordination des stratégies Sahel et le G5 Sahel sur les moyens de renforcer la coordination internationale pour améliorer les résultats en termes de développement.



Juin

Dans le cadre de la présidence lettone de l'UE, nous avons animé à Riga une retraite de deux jours du groupe de travail « coopération au développement » du Conseil européen (CODEV) sur le thème de la cohérence des politiques au service du développement (voir également en page 8).



Octobre

Nous avons remis à Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, notre étude consacrée au système des représentants spéciaux de l'Union européenne (RSUE) – commanditée par le service des instruments de politique étrangère du SEAE dans une perspective d'amélioration du système en question. À l'heure actuelle, neuf représentants spéciaux de l'Union sont chargés de différentes régions du monde où ils assurent la promotion des politiques et intérêts de l'UE.



Novembre

Dans la perspective du sommet de la Valette sur les migrations, nous avons facilité, en collaboration avec la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) et le Southern African Liaison Office (SALO), un débat réunissant des décideurs et experts européens et africains à Addis-Abeba. Nous avons publié par ailleurs une série d'analyses exposant les dilemmes, les enseignements et les véritables enjeux qu'il convient d'aborder pour réaliser des avancées en matière de migration et de développement (voir également en page 14).



Décembre

Nous avons publié une analyse indépendante du processus de programmation conjointe de l'UE dans le cadre duquel la Commission européenne, le SEAE et les États membres de l'UE définissent ensemble leur stratégie de réponse aux pays partenaires en matière de développement. Notre analyse propose une méthode innovante pour mesurer les avancées et assurer le suivi des réorientations de politique au sein des institutions et des États membres de l'UE. Nous avons été invités à présenter ce travail à de hauts responsables de plusieurs États membres ainsi qu'au SEAE et à la DG DEVCO.



PARTENARAT UE-ACP : UN AVENIR APRÈS 2020 ?

L'UE et le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) partagent une longue histoire. Leurs relations ont été régies depuis 1957 par une succession d'accords de partenariat – le plus récent étant l'accord de partenariat de Cotonou. Mais qu'advient-il en 2020 lorsque celui-ci arrivera à échéance ? Un nouvel accord de partenariat s'annonce-t-il ?

La question a occupé la première place dans l'esprit de nombreux responsables ACP et européens tout au long de 2015 alors qu'ils préparaient leurs prises de position. Les partisans d'un renouvellement du partenariat se sont principalement intéressés à la nouvelle forme qui pourrait lui être donnée. Mais la question plus fondamentale restait de savoir si un nouveau partenariat avait réellement un sens.

Les relations entre les ACP et l'UE ont fortement évolué depuis l'accord de Yaoundé jusqu'à celui de Lomé puis de Cotonou, reflétant les changements de dynamique intervenus au niveau mondial, de l'UE et des ACP, et il se justifie assurément à ce stade de s'interroger sur la pertinence de ces relations dans un contexte désormais caractérisé par la rapide mutation de la coopération internationale et la focalisation sur un nouveau cadre universel de développement durable.

Il est instructif aussi de se pencher sur l'accord actuel et les alternatives à un nouvel accord de partenariat. L'accord de Cotonou a-t-il atteint ses objectifs ? Des partenariats individuels entre l'UE et les trois régions ACP seraient-ils plus efficaces, étant donné leur diversité géographique et la distance qui les sépare ? Les réponses à ces questions seront déterminantes lors des débats, mais elles doivent se fonder sur des éléments probants.

La contribution de l'ECDPM

L'ECDPM s'implique depuis 1986 dans les relations ACP-UE, ayant entretenu depuis sa fondation des liens étroits avec les acteurs de part et d'autre. Début 2015, nous avons fait un bilan de ces 29 années d'implication dans un guide exhaustif afin que l'historique du partenariat alimente le débat sur son avenir. Nous avons continué par ailleurs de faciliter des dialogues à la fois dans les pays ACP et dans ceux de l'UE pour veiller à ce que toutes les voix soient entendues et à ce que toutes les contributions soient prises en compte dans le débat général.

L'un de nos principaux apports de l'année écoulée a été notre analyse d'économie politique du débat sur le partenariat, laquelle étudie la véritable incidence de Cotonou sur le terrain et la manière dont un futur partenariat pourrait s'inscrire dans le nouveau contexte mondial. Elle prend en compte les relations de pouvoir ainsi que les intérêts et motivations politiques et économiques – touchant ainsi des domaines souvent sensibles. L'analyse fournit une base d'éléments factuels indispensable pour orienter le débat vers des scénarios réalistes et viables pour l'avenir au profit de toutes les parties concernées. ■

Points clés de 2015

- La communauté internationale a accueilli en tant que ressource majeure la compilation de nos connaissances concernant les relations ACP-UE, laquelle est rapidement devenue l'un des grands succès de l'histoire des publications de l'ECDPM.
- Notre analyse de la programmation du 11^e FED – principal instrument de l'aide européenne à la coopération au développement dans les pays ACP – a suscité beaucoup d'intérêt et ses conclusions ont été relayées par de nombreux médias africains et européens parmi lesquels Devex et Addis Fortune. Elle est également devenue un document majeur de référence que l'on trouve désormais dans les bibliothèques à l'intérieur même de la Commission européenne.
- Notre analyse d'économie politique consacrée à l'avenir des relations ACP-UE a suscité des critiques chez les uns, et des louanges chez les autres. Elle a fait l'objet d'une certaine couverture médiatique tant en Europe que dans les pays ACP.

Pour en savoir plus à propos de notre travail ou nous faire part de vos idées concernant les relations ACP-UE, n'hésitez pas à prendre contact avec Geert Laporte, Jean Bossuyt, Andrew Sherriff, Cecilia Gregersen ou Alfonso Medinilla via ecdpm.org/people.

DÉBAT SUR LES MIGRATIONS : CE QU'IL FAUT GARDER À L'ESPRIT

L'histoire se souviendra de 2015 comme de l'année où la crise mondiale des réfugiés a « frappé » l'Europe. Le phénomène migratoire continue de faire débat parmi les décideurs européens et il ne se passe pas un jour sans qu'il en soit question dans les médias. Le côté « crise » est à l'origine d'une focalisation sur des solutions à court terme visant à faire cesser le flux des migrants, alors que les migrations méritent un débat beaucoup plus large car elles pourraient être un élément de réponse à certains grands problèmes mondiaux.

Migration et développement vont de pair car, même si la migration peut poser certains défis au développement, sous la forme de menaces pour la sécurité notamment, elle offre aussi un immense potentiel en termes de stimulation de celui-ci. Des études conduisent à penser que l'ouverture des marchés du travail aux migrants engendrerait des gains économiques plus importants que la libéralisation de l'ensemble du commerce. Les transferts d'argent des travailleurs étrangers vers leurs familles restées au pays sont en outre systématiquement supérieurs aux fonds alloués à l'aide au développement.

Rien de surprenant dès lors, si l'on garde ces éléments à l'esprit, à ce que les migrations aient été déterminantes dans la réalisation de nombreux objectifs du millénaire pour le développement – et à ce qu'elles soient sans doute appelées à jouer un rôle dans la réalisation des nouveaux objectifs mondiaux de développement durable. Leurs liens avec la croissance économique, la paix et la sécurité, la sécurité alimentaire et même le changement climatique sont tellement étroits qu'il serait impensable de les laisser en dehors des débats sur le développement.

L'action de l'ECDPM

L'ECDPM accroît la prise de conscience du lien à long terme entre migration et développement, et de la nécessité d'un débat plus large sur le phénomène migratoire. Nos travaux de recherche et d'analyse portent principalement aujourd'hui sur les politiques étrangères de l'UE ayant trait aux migrations ainsi que sur les interactions entre l'UE et l'Afrique en la matière. Nous avons aidé des décideurs de l'UE (et, dans une certaine mesure, d'Afrique également) à étayer leurs positions en leur fournissant des informations de base et en facilitant des débats sur le thème des migrations.

Les discussions sur la migration et le développement sont éminemment politiques. Aussi nos futurs travaux s'appuieront-ils davantage sur notre approche fondée sur l'économie politique, parallèlement à notre expérience de 29 ans en matière de cohérence des politiques au service du développement (CPD), qui s'avère déterminante dans le cadre du débat sur les migrations. ■

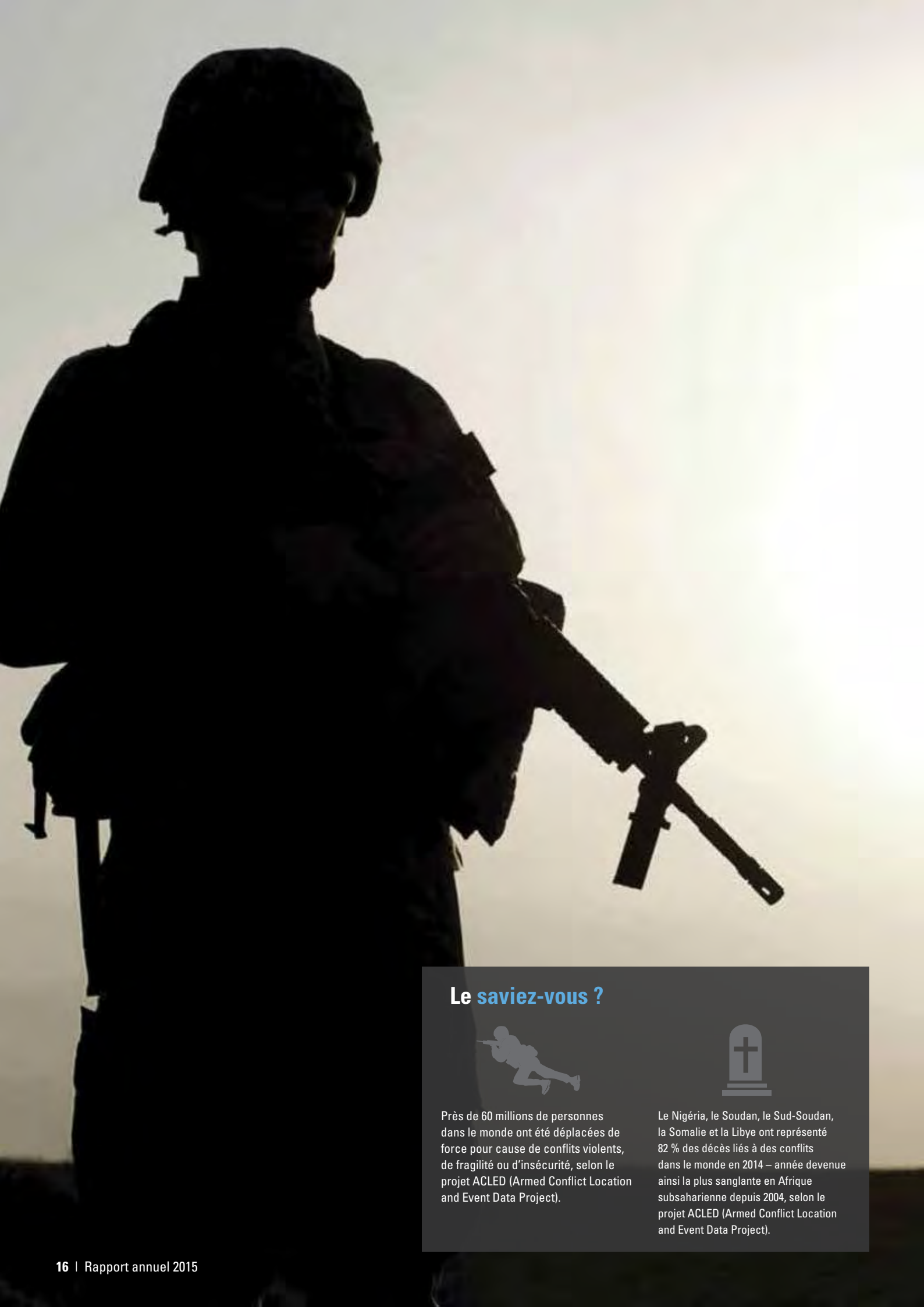
Points clés de 2015

- Nous avons alimenté et animé plusieurs débats européens sur les migrations et notamment une session de la conférence annuelle de la plateforme néerlandaise sur les connaissances en matière de sécurité et d'État de droit ; la réunion des hauts fonctionnaires dans le cadre du processus de Rabat ; une conférence sur la migration et la mobilité sous l'égide de l'OCDE ; une réunion lors des journées européennes du développement 2015 ; et un groupe à haut niveau auquel participaient l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR).
- Nous avons organisé à Addis-Abeba, en collaboration avec la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) et le Southern African Liaison Office (SALO), un dialogue informel sur les migrations entre parties prenantes européennes et africaines en vue du sommet de La Valette sur les migrations. Il a contribué à formuler les dilemmes, les enseignements et les véritables enjeux qu'il convient d'aborder pour réaliser des avancées en matière de migration et de développement.
- Dans la perspective du sommet de la Valette sur les migrations, notre experte Anna Knoll a figuré dans un article publié dans Afronline et dans la revue italienne Vita. Ses blogs sur les migrations ont été les blogs les plus consultés en 2015.
- Nous avons été invités à prendre la parole devant un groupe d'experts de haut niveau réuni à Durban : nous étions l'unique groupe de réflexion européen à y participer et l'une des rares organisations européennes présentes. La réunion était organisée par le bureau du conseiller spécial des Nations unies pour l'Afrique, ACCORD, la Commission de l'UA et l'OIM en Afrique du Sud, en vue d'étayer le rapport 2016 du secrétaire général des Nations unies sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique.
- Nous avons étudié avec les autres membres de l'European Think Tanks Group les défis que l'Europe va devoir relever en rapport avec les migrations. Un article à ce sujet, rédigé conjointement avec l'Overseas Development Institute (ODI), a été publié par The Broker et NORRAG, réseau basé en Suisse et axé sur la politique et la coopération internationales en matière d'éducation et de formation.

Pour en savoir plus à propos de notre action concernant les migrations, n'hésitez pas à prendre contact avec Anna Knoll via ecdpm.org/people.



Ana Knoll



Le saviez-vous ?



Près de 60 millions de personnes dans le monde ont été déplacées de force pour cause de conflits violents, de fragilité ou d'insécurité, selon le projet ACLED (Armed Conflict Location and Event Data Project).

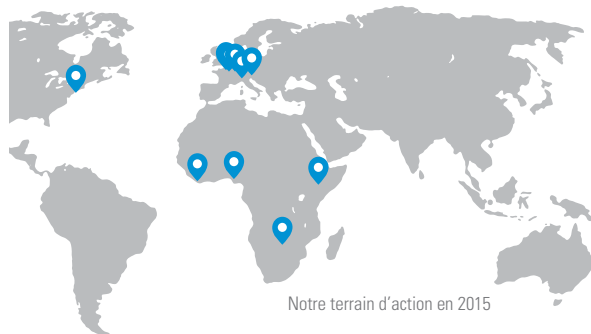


Le Nigéria, le Soudan, le Sud-Soudan, la Somalie et la Libye ont représenté 82 % des décès liés à des conflits dans le monde en 2014 – année devenue ainsi la plus sanglante en Afrique subsaharienne depuis 2004, selon le projet ACLED (Armed Conflict Location and Event Data Project).



CONFLITS, SÉCURITÉ ET RÉSILIENCE

Volker Hauck, responsable de programme :
notre action et sa raison d'être



Notre terrain d'action en 2015

Nos domaines de compétence :

L'approche globale de l'UE, l'architecture africaine de paix et de sécurité, la réponse de l'UE aux conflits, la médiation, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, les fonds fiduciaires de l'UE et la stratégie mondiale de l'UE.

La sécurité est gravement menacée en Afrique, et les conflits et la fragilité se rapprochent des frontières de l'UE. Les institutions africaines et européennes restent partagées entre la fourniture d'une aide au développement à long terme et une aide humanitaire et de crise – même s'il est admis que cette dernière est à la fois coûteuse et insoutenable. Notre ambition est d'aider les institutions africaines, européennes et mondiales à concevoir de meilleures transitions entre les réponses à court terme et la résilience et le développement.

Nos recherches et analyses éclairent les processus et politiques non seulement en Afrique et en Europe, mais également au niveau mondial, en vue de rendre la prévention des conflits et le rétablissement de la paix plus efficaces. Nous examinons les initiatives existantes pour déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Nous nous intéressons également aux conditions préalables qui sous-tendent la mise en place d'États pacifiques, sûrs et résilients.

Nous insistons sans cesse sur le fait que, sans en nier l'importance pour autant, la réponse humanitaire et de crise ne peut suffire à l'instauration de sociétés pacifiques. Elle s'avère de surcroît coûteuse et préjudiciable en définitive – faute d'une approche cohérente – aux intérêts à long

terme de l'Europe et de l'Afrique. Nous insistons aussi sur la nécessité de travailler ensemble et de partager les bonnes pratiques.

Nous agissons auprès de la Commission de l'UA, des communautés économiques régionales africaines, du g7+ et de groupes de réflexion et centres de recherche en Afrique et en Europe, aux côtés d'ONG et de partenaires en matière de développement.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE



Les succès à notre actif

Notre travail en coulisses, auprès du g7+ et d'acteurs au sein des institutions de l'UE en particulier, s'est avéré fort utile. Notre solide base de connaissances devient, au fil des années, une ressource clé.

Les progrès encore à réaliser

La plupart des discussions concernant la paix et la sécurité sur le continent africain ont lieu à Addis-Abeba. Le maintien de notre pertinence exige que nous resserions nos liens avec la communauté en matière de paix et de sécurité qui y est active.

« L'article va au fond du débat sur la manière d'évaluer – et de résoudre – la fragilité. C'est exactement le type d'apport et d'analyse qu'il faut pour faire progresser ce débat et nous nous réjouissons qu'il se poursuive! »

Employé à l'OCDE

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE



Avril

Nous avons présenté, en collaboration avec le GIZ, les conclusions du rapport annuel de suivi sur l'architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS) à la Commission de l'UA à Addis-Abeba. Notre présentation et notre rapport ont été largement applaudis par le public présent, composé notamment de représentants de la Commission de l'UA, du conseil de paix et de sécurité de l'UA, des communautés économiques régionales africaines, du corps diplomatique et d'ONG (voir également en page 19).



Mai

Nous avons contribué à un séminaire de haut niveau organisé par la Commission européenne et le Collège européen de sécurité et de défense pour examiner la politique extérieure de l'UE en rapport avec la fragilité, la sécurité et le développement. Avant et pendant ce séminaire, nous avons fait part de notre expertise quant au rôle des acteurs du développement dans le bon fonctionnement de l'approche globale de l'UE.



Juillet

À l'invitation du ministère néerlandais des affaires étrangères et de Saferworld, nous avons animé une session de son séminaire consacré à l'objectif de développement durable 16 (des sociétés justes, pacifiques et inclusives). Réunissant des décideurs et des praticiens, cette session visait à définir les exigences à fixer au niveau national pour réaliser cet objectif à l'horizon 2030.



Mars

Nous avons contribué à la préparation de l'évaluation par l'UE de sa coopération avec le Timor-Leste, publiée en 2015. Cette évaluation est riche d'enseignements sur l'efficacité du soutien de l'UE à des pays en situation d'après conflit et fragiles. Notre participation à cette évaluation a renforcé notre propre compétence en la matière, ce qui va améliorer le processus d'évaluation que nous entreprenons en 2016 concernant le volet « réponses aux crises » de l'Instrument européen de stabilité.



Mars

Nous avons contribué à une note de politique du g7+ concernant la coopération entre États fragiles de l'hémisphère Sud. Ce document, que le secrétaire général adjoint du g7+ a décrit comme une « étape majeure », a servi de base au séminaire organisé sur le thème « emplois pour la paix et la résilience » par le g7+, la Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) et l'Organisation internationale du travail (OIT), et tracé la voie d'un plan d'action concret.



Mai

Nous avons contribué à l'ouvrage « A Governance Practitioner's Notebook: Alternative Ideas and Approaches », publié par le réseau sur la gouvernance du CAD-OCDE (GovNet). Plus tard dans l'année, nous avons présenté cette contribution lors d'une réunion du réseau GovNet à l'OCDE (Paris).



Mai

Notre article à propos du nouveau rapport de l'OCDE « États de fragilité » a été très largement consulté et commenté en tant que précieuse contribution au débat sur la mesure de la fragilité dans la perspective des nouveaux objectifs mondiaux. Nous avons animé des événements axés sur ce rapport à Bruxelles, et été invités par l'OCDE à participer à des réunions à Berlin et New-York, où nous avons fourni des éléments en vue de l'élaboration d'un cadre actualisé d'analyse et de gestion de la fragilité.



Juin

Lors des journées européennes du développement, nous avons participé à un panel sur la nouvelle stratégie mondiale de l'UE. Les discussions ont porté sur la manière dont l'action extérieure de l'UE pourrait aborder à l'avenir la paix et la sécurité.



Octobre

Nous avons pris la parole lors d'un séminaire international et interparlementaire de haut niveau consacré à la paix, à la sécurité et au développement durable, organisé au Sénat belge par l'Association des parlementaires européens partenaires de l'Afrique (AWEPA). Notre exposé s'est concentré sur les migrations et sur la gestion des conséquences du terrorisme et de l'extrémisme violent.



Novembre

Nous avons publié un document décrivant en détail le fonctionnement des fonds fiduciaires de l'UE – une étude arrivant à point nommé et répondant au souhait de très nombreux lecteurs de mieux comprendre ce nouvel instrument européen de financement dans des situations d'urgence, qui a également suscité des demandes de conseils stratégiques de la part de plusieurs États membres. Plus tôt dans l'année, nous avons organisé et animé une table ronde organisée par la Commission européenne à propos du fonds fiduciaire « Békou » destiné à la République centrafricaine (voir également en page 20).



Décembre

À l'occasion d'une formation organisée par l'Institut Clingendael pour les relations internationales (La Haye) à l'intention d'experts en médiation de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), nous avons animé une session consacrée aux conditions de mise en place et de soutien d'un mécanisme de médiation au sein d'institutions africaines.

CARTOGRAPHIE DE L'ARCHITECTURE AFRICAINE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

Neuf opérations de maintien de la paix sont actuellement menées par l'ONU en Afrique, où des conflits font rage en République centrafricaine, au Mali, au Burundi et au Sud-Soudan – pour n'en citer que quelques-uns. L'Afrique prend toutefois elle-même aussi certaines mesures pour résoudre ces crises.

En 2002, l'Union africaine (UA) a mis en place l'architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS) en vue de répondre aux enjeux de paix et de sécurité sur l'ensemble du continent. Ce cadre comprend une série d'institutions parmi lesquelles le conseil de paix et de sécurité de l'UA elle-même, une force africaine en attente (FAA), un système continental d'alerte rapide et un groupe des sages.

L'AAPS bénéficie d'un financement plus élevé que n'importe quel autre cadre stratégique car les questions de paix et de sécurité restent des priorités pour l'UA. C'est en effet vers elle, et vers les communautés économiques régionales africaines, que l'on se tourne d'abord lorsqu'un conflit menace. En termes de mise en œuvre toutefois, une série de problèmes de coordination et de financement doivent encore être surmontés et l'une des mesures essentielles en vue d'accroître l'efficacité de l'AAPS consiste à cartographier les différentes interventions en faveur de la paix et à déterminer ce qui a fonctionné, mais aussi les points faibles auxquels il convient encore de remédier.

L'action de l'ECDPM

L'ECDPM suit depuis trois ans, en collaboration avec le GIZ, le travail réalisé au niveau de l'AAPS. L'Union africaine agit quotidiennement sur les questions de paix et de sécurité et cette action se concrétise par des pourparlers à caractère préventif et une médiation dans le cadre de demandes de sanctions, par des enquêtes relatives à des violations des droits de l'homme et par l'envoi de troupes sur le terrain. Or on ne dispose d'aucun aperçu de l'ensemble des interventions de l'UA en faveur de la paix et de la sécurité. Notre action permet aux parties prenantes à la fois africaines et européennes de mieux se rendre compte de ces activités grâce à une plus grande transparence des tâches menées par l'Union africaine.

Notre suivi a également pour but de mettre en évidence les améliorations possibles en termes d'efficacité de l'AAPS. Les résultats de nos études montrent aux décideurs africains et internationaux les types d'engagement qui ont porté leurs fruits, et les autres, ouvrant ainsi la voie à un renforcement supplémentaire de la capacité de l'UA en matière de prévention et de médiation des conflits. ■

Points clés de 2015

- Nous avons présenté au conseil de paix et de sécurité de l'UA à Addis-Abeba, en collaboration avec le GIZ, des conclusions indicatives du rapport de suivi de l'AAPS. La présentation et le rapport ont été favorablement accueillis par les membres de ce conseil, la Commission de l'UA et les communautés économiques régionales, ainsi que par des ONG et l'ensemble de la communauté diplomatique à Addis-Abeba.
- Nous avons publié un rapport décrivant des perspectives de synergie renforcée entre gouvernance et paix et sécurité au sein de l'Union africaine grâce au resserrement du lien entre l'AAPS et l'architecture africaine de la gouvernance (AAG). Ce travail a été présenté à un public de décideurs lors d'une séance organisée au ministère néerlandais des affaires étrangères.
- Nous avons participé à un projet de plus grande envergure au niveau de l'ECDPM, à savoir la réalisation d'une analyse d'économie politique de l'Union africaine et de plusieurs communautés économiques régionales. Notre contribution a spécifiquement porté sur l'AAPS.

Pour en savoir plus à propos de notre travail concernant l'architecture africaine de paix et de sécurité ou nous faire part de vos idées, n'hésitez pas à prendre contact avec Volker Hauck ou Sophie Desmidt via ecdpm.org/people.

FONDS FIDUCIAIRES DE L'UE : UN MOYEN D'ACTION PLUS RAPIDE ET PLUS EFFICACE FACE AUX CRISES ?

Le monde a connu de nombreuses crises dévastatrices, ne serait-ce que ces dernières années avec de multiples guerres et conflits, l'épidémie d'Ébola et la crise migratoire. L'UE s'engage à aider à répondre à ces crises, mais son action s'avère souvent lente, coûteuse et surtout inefficace pour ce qui est de cerner les causes profondes de ces situations d'urgence. Pour y remédier, l'UE a inauguré en 2014 un nouvel instrument appelé « fonds fiduciaires de l'UE » : quel est son bilan à ce jour ?

Mobiliser des ressources financières du Fonds européen de développement (FED) pour répondre à une situation de crise est une procédure fastidieuse qui demande du temps avant que les attributions se concrétisent. Il en résulte que l'action européenne face aux crises a souvent été trop lente pour être efficace. Le financement au titre de l'Instrument contribuant à la stabilité et la paix (IcSP) se trouve restreint en raison d'une limitation de la période durant laquelle il peut couvrir une réaction aux crises. Les fonds fiduciaires de l'UE ont été créés afin de permettre une réponse plus flexible et plus rapide en cas de crise prolongée. Ils bénéficient d'un financement du FED et se concentrent plus spécifiquement sur les causes profondes des crises, et notamment sur des aspects tels que l'existence d'opportunités économiques et d'une égalité des chances, la sécurité et la mise en place des conditions essentielles pour le développement.

Trois fonds fiduciaires ont été institués à ce jour. Deux d'entre eux, à savoir le fonds fiduciaire « Bêkou » pour la République centrafricaine et le fonds régional d'affectation spéciale pour la Syrie (« Madad »), sont axés sur la reconstruction, la stabilisation et l'aide humanitaire. Le dernier arrivé sur la liste est le fonds fiduciaire pour l'Afrique créé en vue du sommet Afrique-UE tenu à la Valette sur le thème des migrations : doté d'un budget de 1,8 milliard d'euros, il vise à remédier aux causes profondes du phénomène migratoire dans de nombreuses régions africaines. Comme pour tout instrument nouveau, un suivi précoce s'impose pour établir la performance de ces fonds – à plus forte raison au vu des montants considérables qu'ils mettent en jeu. Ont-ils atteint leurs objectifs ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné et qu'est-ce qui peut être amélioré ?

L'action de l'ECDPM

L'ECDPM a suivi dès le départ les discussions relatives aux fonds fiduciaires de l'UE en s'intéressant plus particulièrement à leurs objectifs, à leur mise en œuvre et à leur fonctionnement dans la pratique. La Commission européenne a reconnu l'intérêt de ce travail en nous invitant notamment à modérer le débat d'un groupe d'experts organisé en mai 2015 à propos de l'agenda de la République centrafricaine en matière de résilience et à propos du rôle du fonds fiduciaire « Bêkou ». Plus tard dans l'année – peu après le sommet de la Valette sur les migrations – nous avons initié l'une des premières analyses indépendantes couvrant les trois fonds. Particulièrement opportune, cette contribution a suscité beaucoup d'intérêt et est rapidement devenue un document de référence concernant ce nouvel instrument de l'UE. Nous prévoyons de poursuivre tout au long de 2016 le suivi des résultats et des enjeux qui lui sont associés. ■





Points clés de 2015

- Notre analyse des trois fonds fiduciaires de l'UE figure parmi les documents de l'ECDPM les plus téléchargés en 2015 alors qu'elle n'a été publiée qu'en fin d'année. Référence opportune et largement consultée, elle a suscité des demandes de conseil concernant ce type de fonds de la part de plusieurs États membres de l'UE.
- La Commission européenne nous a demandé de préparer et de modérer un débat à haut niveau concernant le fonds fiduciaire « Bêkou » destiné à la République centrafricaine. Cet évènement, qui a rassemblé une centaine de participants représentant des institutions et des États membres de l'UE et la RCA, s'est intéressé à la valeur ajoutée du fonds « Bêkou » ainsi qu'aux défis que l'avenir réserve à la RCA.

Pour en savoir plus à propos de notre travail concernant les fonds fiduciaires de l'UE, n'hésitez pas à prendre contact avec Volker Hauck, Anna Knoll ou Alisa Herrero-Cangas via ecdpm.org/people



Le saviez-vous ?



L'Afrique connaît depuis dix ans un essor économique attesté par le doublement de son taux de croissance, qui a franchi la barre de 5 % selon les Perspectives économiques en Afrique 2015.

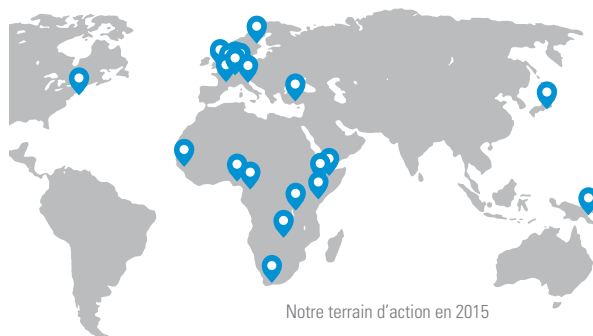


La population de l'Afrique devrait doubler d'ici à 2050 pour atteindre quelque 2 milliards d'habitants, soit un quart de la population mondiale contre 15 % aujourd'hui selon les Perspectives économiques en Afrique.



TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCE

San Bilal, responsable de programme :
notre action et sa raison d'être



Notre terrain d'action en 2015

Nos domaines de compétence :

Accords commerciaux, gouvernance économique, industrialisation, ressources extractives, financement du développement, intégration régionale, secteur privé et emploi, analyse d'économie politique, diplomatie économique

La transformation économique durable est au cœur de nombreuses stratégies africaines de développement, dont la principale est sans doute l'agenda 2063 de l'Union africaine – lequel concorde largement avec l'agenda 2030 pour le développement durable. Notre but est d'aider les institutions africaines à concrétiser ces nouvelles priorités stratégiques en vue d'une transformation économique fondamentale du continent.

La transformation économique durable va bien au-delà de la croissance économique pour inclure un climat propice aux entreprises, une coopération entre le secteur privé et les administrations publiques, un accès à une infrastructure fiable, l'abandon progressif d'une dépendance excessive à l'égard des ressources naturelles et l'intégration dans des chaînes de valeur régionales et mondiales. Mais elle ambitionne surtout de créer des emplois décents pour tous en ne laissant personne au bord du chemin.

Nos travaux de recherche et d'analyse soutiennent les politiques africaines dans ces différents domaines tout en étayant les politiques de développement des partenaires internationaux. Nous veillons à ce que les acteurs désireux de contribuer au développement inscrivent leurs efforts dans la dynamique du continent africain. Notre action vise à une meilleure compréhension des facteurs économiques,

institutionnels, politiques, sociaux et environnementaux qui impulsent ou entravent le changement, ainsi que de l'ensemble des intérêts et motivations en jeu.

Nous collaborons avec la Commission de l'UA, les communautés économiques régionales africaines, des associations d'entreprises, la Banque européenne d'investissement et la Banque africaine de développement. Nous collaborons également avec des groupes de réflexion africains et européens, de même qu'avec des organisations de la société civile et des partenaires de développement de l'UE.

« Merci de tout le travail accompli et de l'excellent résultat obtenu. Je suis satisfait des rapports et convaincu qu'ils nous seront très utiles. »

**L'Ambassadeur de Suède à Nairobi
à propos de notre projet PERIA**

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE



Les succès à notre actif

Il se confirme que notre action était bien ciblée puisque de nombreux décideurs africains et européens étaient en quête de bonnes pratiques et d'options en matière de mise en œuvre d'un programme de transformation économique, et de moyens novateurs pour le financer.

Les progrès encore à réaliser

Nous devons consolider notre travail d'équipe en lui adjoignant des acteurs du secteur privé sur le terrain, et veiller à intégrer plus systématiquement la dimension de genre dans notre action.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE



Février

Nous avons écrit pour le ZEI Regional Observer un article de réflexion à propos des réformes et accords commerciaux en Afrique de l'Ouest. Nous avons encouragé une discussion plus poussée sur ces questions en organisant une réunion internationale sur l'accord de partenariat économique (APE) entre l'Afrique de l'Ouest et l'UE en marge des Assises de la coopération luxembourgeoise.



Mars

Nous avons parachevé notre tâche dans le cadre d'un vaste projet de l'Overseas Development Institute (ODI) concernant les politiques de promotion de l'emploi et le développement du secteur privé, financé par la Fondation Bill et Melinda Gates. Nos contributions comprenaient deux études de cas tirant les enseignements de la création d'emplois en Ouganda et au Sri Lanka, et un document de synthèse. Un article paru dans The Broker présentait ce travail en proposant un débat subséquent en ligne sur le thème de l'emploi dans un monde globalisé.



Mai

Le Rapport européen sur le développement 2015, axé sur le financement du développement et à la rédaction duquel l'ECDPM a participé, a été présenté à Bruxelles, La Haye et New-York. Largement diffusé et consulté, ce rapport a eu, dans la perspective de la conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement, une influence décisive sur l'approche de l'UE en matière de financement de l'agenda 2030. Nous avons également contribué au forum sur le financement du développement 2015 organisé par la Banque mondiale à Rotterdam.



Juin

L'Initiative E15, destinée à renforcer le système mondial de commerce et d'investissement en vue d'un développement durable, a publié deux études de l'ECDPM consacrées aux politiques industrielles dans les pays à faible revenu et à revenu moyen inférieur, ainsi qu'une étude sur les politiques à contenu local dans le secteur extractif. En cours d'année, nous avons publié plusieurs autres articles à ce sujet et participé à des événements sur le thème de l'industrialisation, parmi lesquels un atelier E15 réunissant des experts en matière d'industries extractives, un séminaire organisé pour le lancement d'un programme ACP sur les matières premières de faible valeur, et un atelier consacré aux politiques à contenu local organisé par l'Africa Research Institute (voir également en page 26).



Juillet

Nous avons consacré plusieurs blogs à la dynamique commerciale et au développement, et contribué, dans le cadre de la stratégie européenne révisée en matière d'aide au commerce, au 5e examen global de l'aide pour le commerce qui s'est tenu à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève.



Octobre

Nous avons parachevé notre projet PERIA par la production d'une analyse d'économie politique approfondie des facteurs qui favorisent et qui freinent les processus d'intégration régionale en Afrique. Nous nous sommes intéressés dans le cadre de cette analyse au rôle de l'Union africaine et de cinq communautés économiques régionales (COMESA, CEA, CEDEAO, IGAD et SADC) en nous concentrant sur des aspects tels que la paix et la sécurité, l'infrastructure, les transports, l'énergie, le commerce et l'agriculture.



Novembre

Nous avons organisé en collaboration avec la Banque européenne de développement (BEI) une série de consultations de parties prenantes auprès de fonctionnaires européens, de fonctionnaires nationaux, de banquiers régionaux et privés, d'entreprises publiques et privées et de représentants de la société civile à Luxembourg, Bruxelles, Nairobi et Dakar. Les résultats étaient notre étude imminente sur le rôle actuel et futur de la BEI dans les pays ACP.



Décembre

Nous avons pris part et enrichi de plusieurs documents d'information une importante conférence consacrée aux chaînes de valeur européennes et mondiales, organisée par le ministère néerlandais des affaires étrangères. Le numéro de fin d'année de notre revue GREAT Insights a constitué un apport complémentaire au débat général sur les chaînes de valeur mondiales.



Décembre

Nous avons pris une part active au symposium « commerce et développement » organisé par le Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD) en marge de la 10e conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi. Nous avons organisé, en collaboration avec la Commission de l'UE et le Centre africain pour le développement des ressources minérales, un atelier consacré à l'industrialisation basée sur les ressources et aux chaînes de valeur mondiales. Nous avons également contribué à d'autres sessions et événements : réunion ministérielle sur l'accélération des échanges commerciaux en Afrique de l'Ouest et atelier sur l'intégration régionale et la pauvreté notamment.



MOBILISER LE SECTEUR PRIVÉ EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT

L'Africa Milk Project a été récompensé en 2015 pour son soutien à la chaîne de valeur du secteur laitier dans le district rural de Njombe en Tanzanie. Le projet a créé un partenariat entre une organisation de producteurs locaux (Njombe Livestock Farmers Association) et une ONG italienne et la principale coopérative laitière d'Italie, Granarolo, dans le but de produire et de vendre une série de produits laitiers sur le marché en forte croissance de Dar-es-Salaam et sa périphérie. Il s'agit d'un parfait exemple de mobilisation du secteur privé en faveur du développement.

Les entreprises de toutes tailles s'avèrent déterminantes pour la prospérité économique de l'Afrique. L'agenda 2030 le reconnaît puisqu'il confère, aux fins de réaliser les objectifs mondiaux, un rôle essentiel aux partenariats réunissant des parties prenantes multiples, en ce compris le secteur privé. Certaines interrogations subsistent néanmoins quant à savoir quelles formes de participation de ce secteur donnent concrètement les meilleurs résultats.

Les avantages d'un secteur privé solide sont nombreux – allant de la réduction de la pauvreté à la création d'emplois, en particulier pour des groupes marginalisés tels que les femmes et les jeunes. Mieux nous connaissons le secteur privé et son mode de fonctionnement, mieux nous pouvons aider les décideurs à encourager la poursuite de sa croissance ainsi que des investissements durables.

L'action de l'ECDPM

Nous étudions l'approche de l'UE vis-à-vis des entreprises et du développement. En 2014, la Commission européenne a publié une communication relative au secteur privé dans laquelle elle propose certaines actions visant à instaurer un meilleur environnement réglementaire dans les pays partenaires, à promouvoir le développement d'entreprises et à mettre des financements à disposition pour la création d'emplois notamment. Nos apports, et nos sessions informelles concernant l'engagement du secteur privé en particulier, ont permis de mieux cadrer les discussions autour de la communication et d'informer les organisations de la société civile, de plus en plus impliquées.

Le vif intérêt suscité, parmi les donateurs surtout, nous a incité à poursuivre ces sessions pour débattre de problématiques telles que la gouvernance des partenariats, la pondération entre objectifs commerciaux et objectifs de développement, et les aspects techniques d'un soutien au secteur privé et aux partenariats public-privé. Ces sessions continuent de favoriser des échanges plus éclairés et plus ouverts, et ont aidé plusieurs bailleurs de fonds à formuler de nouvelles stratégies.

Nous avons publié en 2015 une analyse d'économie politique qui, consacrée aux communautés économiques régionales d'Afrique, s'intéresse tout particulièrement au rôle du secteur privé. Nous voulons que les entreprises bénéficient de meilleures conditions d'activité mais surtout qu'elles deviennent des acteurs clés en termes de demande et de suivi des engagements envers la régionalisation. ■

Points clés de 2015

- Nos publications ont analysé les difficultés rencontrées par les décideurs pour promouvoir la responsabilité sociale des entreprises ainsi que les approches commerciales d'un soutien public au secteur privé. Nous avons également publié un document informatif sur les spécificités de partenariats efficaces en faveur du développement auxquels participent des organisations de la société civile et des entreprises.
- Nous avons fait une présentation à une délégation commerciale nigériane de haut niveau aux Pays-Bas à propos des possibilités commerciales offertes par l'accord de partenariat économique (APE) signé en janvier 2014 entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne.
- L'un des numéros de notre revue GREAT Insights ayant suscité le plus d'intérêt en 2015 était consacré au développement du secteur privé. Il proposait des contributions de Kalilou Traoré (Commissaire CEDEAO), Roberto Ridolfi (Commissaire européen) et Owen Barder (Center for Global Development).
- Nous avons contribué au groupe d'experts des États membres de l'UE en matière de développement du secteur privé dans les pays tiers et organisé la cinquième réunion de l'ECDPM dans le cadre du dialogue informel des donateurs concernant le secteur privé.
- Nous avons initié, en collaboration avec la Banque européenne d'investissement (BEI), une série de séminaires consultatifs sur le rôle actuel et futur de la BEI dans les pays ACP.
- Nous avons parachevé notre tâche dans le cadre d'un vaste projet de l'Overseas Development Institute (ODI) concernant les politiques de promotion de l'emploi et le développement du secteur privé, financé par la Fondation Bill et Melinda Gates. Nos contributions comprenaient deux études de cas tirant les enseignements de la création d'emplois en Ouganda et au Sri Lanka, et un document de synthèse.
- Nous avons présenté, à l'occasion d'un atelier organisé par la commission « développement » (DEVE) du Parlement européen et le département thématique de la direction générale des politiques externes de l'UE (DG EXPO), un document sur la valeur ajoutée de l'UE en termes de soutien au secteur privé.

Pour en savoir plus à propos de notre travail en rapport avec le secteur privé en faveur du développement, ou pour nous faire part de votre souhait de travailler en partenariat avec nous ou de partager certaines idées, n'hésitez pas à prendre contact avec Bruce Byiers ou Karim Karaki via ecdpm.org/people.

L'AFRIQUE : RESSOURCES ABONDANTES MAIS PRÉSENCE LIMITÉE SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

Les ressources extractives déterminent de longue date le rôle de l'Afrique dans le commerce mondial. Des produits de base tels que le pétrole et les minerais continuent de représenter quelque 70 % des exportations du continent. Et pourtant, en dépit de l'abondance de ses ressources naturelles, la présence de l'Afrique est restée faible sur les marchés mondiaux et trop concentrée sur les matières premières. Une consolidation de la place de l'Afrique sur ces marchés s'accompagnerait d'une diversification des économies avec création d'emplois supplémentaires et multiplication des opportunités commerciales pour les secteurs privés locaux. Un consensus croissant se dégage quant au rôle déterminant de chaînes de valeur renforcées dans ce processus. Mais les avis divergent quant aux meilleures stratégies pour y parvenir.

Des chaînes de valeur robustes réclament davantage qu'un simple climat propice aux entreprises et aux investissements. Pour générer une transformation économique durable, les économies africaines doivent également développer et étoffer leur base industrielle. Les ressources extractives peuvent avoir un rôle majeur dans cette réorientation, étant donné leur importance déterminante dans la plupart des pays africains. Tandis que se déroule le débat sur la nécessité d'une industrialisation fondée sur les ressources, une question essentielle demeure : comment relever ce défi de manière adéquate ?

L'action de l'ECDPM

L'ECDPM étudie des solutions pour remédier aux déséquilibres en termes de commerce et de développement dans les nations et régions africaines riches en ressources. Nous proposons des idées et des options stratégiques fondées sur des études, des dialogues et des événements. Nous ne croyons pas à des solutions uniques : les politiques doivent être définies, mises en œuvre et adaptées progressivement, au fur et à mesure de l'évolution des situations économiques nationales. Une action collective s'impose également, de même qu'une harmonisation des efforts déployés au niveau national, régional et mondial. Le secteur privé doit également être associé au processus car, s'il incombe au gouvernement de montrer la voie en adoptant des politiques, ce sont les entreprises qui sont la force motrice de l'industrie et qui créent des emplois.

Bon nombre de pays riches en ressources ne sont pas parvenus à mobiliser autour de celles-ci les liens économiques permettant de créer des retombées positives pour d'autres secteurs. Nos travaux de recherche et d'analyse, ainsi que nos dialogues sur les politiques, visent à combler cette lacune. Nous éclairons les débats en cours en Afrique et dans certaines enceintes multilatérales en apportant des informations sur les opportunités et les difficultés associées à l'établissement de liens économiques à la fois à l'intérieur et en dehors du secteur extractif ; nous nous appuyons à cette fin sur les bonnes pratiques observées dans le monde entier. Nos apports aident les décideurs à élaborer des pistes en faveur d'un développement durable pour tous. ■

Points clés de 2015

- Nous avons consacré une analyse approfondie à l'industrialisation fondée sur les ressources en Afrique en mettant plus particulièrement l'accent sur l'optimisation des liens et des chaînes de valeur dans le secteur extractif. Cette publication a été largement commentée et citée en référence.
- Nous avons participé aux groupes d'experts « nouvelle politique industrielle » et « industries extractives » de l'initiative E15, laquelle vise à produire des analyses stratégiques en vue d'un renforcement du système mondial de commerce et d'investissement. Placée sous la direction du Forum économique mondial (WEF) et du Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD), l'initiative E15 a publié quatre études de l'ECDPM en 2015 : deux documents sur la politique industrielle, un document sur les exigences en matière de contenu local dans le secteur extractif, et un document consacré à l'infrastructure minière et l'intégration régionale. Les conclusions ont été citées dans un document présenté à Davos par le WEF pour décrire les options de politique possibles.
- Les documents de l'initiative E15 nous ont fait mieux connaître dans des réunions à haut niveau telles que le symposium sur le commerce et le développement, organisé en marge de la conférence ministérielle de l'OMC qui a eu lieu à Nairobi en décembre 2015. Nous avons participé, en tant que membre du panel, à la session du symposium consacrée aux industries extractives. De même, nous avons participé en février 2016 à une table ronde lors de la conférence ministérielle organisée par le Centre africain pour le développement des ressources minérales (AMDC) dans le cadre de la conférence annuelle « Investing in African Mining Indaba » qui a eu lieu au Cap.
- Lors du symposium sur le commerce et le développement tenu à l'occasion de la conférence ministérielle de l'OMC, nous avons co-organisé avec la Commission de l'Union africaine un événement axé sur l'industrialisation fondée sur les ressources et les chaînes de valeur mondiales en Afrique, qui a bénéficié d'une large couverture médiatique (voir également en page 45).
- Un numéro de notre revue GREAT Insights a été consacré au secteur extractif, aux chaînes de valeur mondiales et à l'industrialisation fondée sur les ressources. Proposant des entretiens avec Fatima Haram Acyl (commissaire de l'Union africaine en charge du commerce et de l'industrie) et Carlos Lopes (secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique), ce numéro a été largement cité dans toute une série de médias.
- Nous avons pris part à une initiative néerlandaise axée sur des chaînes de valeur ajoutée durable de l'or en publiant un document qui, consacré aux chaînes d'approvisionnement mondiales, se penche plus particulièrement sur le secteur de l'or et examine de quelle manière optimiser les liens et les chaînes de valeur dans le secteur extractif.

Pour en savoir plus à propos de notre travail en rapport avec le secteur extractif, n'hésitez pas à contacter Isabelle Ramdoo via ecdpm.org/people.

SYMPOSIUM NAIROBI



TRADE AND DEVELOPMENT SYMPOSIUM
NAIROBI 2015



International Centre for
Trade and Sustainable Development



International Centre for
Trade and Sustainable Development



Linking policy
in international





TARGET REAL ESTATE
THE BUSINESS POSITION
TO LET
(11) 640-7373
NKOSI
ZIMBABWE

YANA
K & LOVE

Le saviez-vous ?



Parmi les 54 pays d'Afrique, 14 ne limitent pas le nombre de mandats présidentiels.



Plus de la moitié (52 %) des électeurs de 28 États africains, estiment que leur pays est pleinement démocratique ou ne connaît que des problèmes mineurs. Selon l'enquête de Afrobaromètre, c'est toutefois le point de vue selon lequel le pays est une démocratie connaissant des problèmes majeurs, ou n'est absolument pas démocratique, qui a été le plus souvent exprimé dans 10 de ces États.



DYNAMIQUE DU CHANGEMENT EN AFRIQUE

Faten Aggad, responsable de programme :
notre action et sa raison d'être



Notre terrain d'action en 2015

Nos domaines de compétence :

Gouvernance, financement du développement, société civile, architecture africaine de gouvernance, coopération régionale

Le développement durable ne se résume pas à une transformation économique. Il s'avère en effet tout aussi important de mettre en place des structures de gouvernance capables de soutenir les dynamiques sociétales du changement. Or, en dépit des avancées majeures accomplies à cet égard, le continent africain reste confronté à de fréquentes émeutes sociales et violences électorales. Notre but est d'aider les institutions africaines à prévenir ces effets d'une faible gouvernance.

Nos travaux de recherche et d'analyse portent sur les initiatives en cours et les cadres en place en matière de gouvernance en Afrique. Nous déterminons ce qui a – et ce qui n'a pas – bien fonctionné et renvoyons nos conclusions vers nos partenaires africains. De même, nous fournissons aux partenaires européens et mondiaux du développement des informations concernant la dynamique du changement en Afrique et les initiatives africaines destinées à relever les défis en matière de gouvernance.

Nous nous efforçons également de mettre en relation différents partenaires œuvrant aux mêmes objectifs – à l'intérieur de l'Afrique, mais également entre Afrique et Europe, et entre Afrique et coalitions internationales.

Notre but est de veiller à une mise en corrélation des stratégies et des priorités,

et à leur adaptation aux réalités du continent africain.

Notre travail porte principalement sur l'architecture africaine de gouvernance (AAG), cadre institué par l'Union africaine en 2010 en vue d'une meilleure mise en relation des initiatives nationales et régionales dans une perspective d'amélioration de la gouvernance sur l'ensemble du continent. Nous nous intéressons aux dimensions régionales et continentales en établissant des liens avec les cadres de paix et de sécurité.

Nos partenaires sont la Commission de l'UA, la Banque africaine de développement, les communautés économiques régionales africaines, des groupes de réflexion en Afrique et en Europe, les institutions de l'UE et des organisations de la société civile.

« Bravo pour le brillant exposé !
Le rapport, extrêmement bien écrit, va inspirer mes futures interventions. »

Employé du NEPAD à propos de notre document sur l'objectif mondial 16

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE



Les succès à notre actif

Nous nous sommes montrés particulièrement efficaces pour réunir des parties prenantes africaines et européennes afin de débattre de questions sensibles dans un cadre informel.

Les progrès encore à réaliser

Nous devons élargir notre engagement auprès d'acteurs de la société civile concernés au niveau régional et national.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE



Juin

Nous avons organisé des consultations auprès de parties prenantes de Tunisie afin de définir les enjeux des processus locaux de transition et le rôle de l'Europe à l'appui de ceux-ci. Ces discussions nous ont permis d'affiner notre stratégie d'engagement en Afrique du Nord et notre contribution aux consultations sur la politique européenne de voisinage.



Novembre

Nous avons animé une série de séminaires à l'intention de délégations de l'UE et de missions de ses États membres partout dans le monde concernant la mise en œuvre de la feuille de route de la Commission européenne pour l'engagement envers la société civile, qui constitue une stratégie visant à renforcer le soutien de l'Union européenne à des organisations de la société civile dans ses pays partenaires.



Février

Nous avons participé à une réunion à huis clos sur l'avenir du mécanisme africain de revue par les pairs (MARP), organisée par l'OCDE et le secrétariat du MARP. Notre exposé a porté sur le rôle que pourrait jouer le MARP – système de suivi interne pour les États membres de l'UA – en tant qu'instrument de suivi pour les objectifs mondiaux. Nos contributions ont été favorablement accueillies et nous avons été invités à compléter notre apport par la formulation de conseils pratiques axés sur le resserrement des liens entre le MARP et l'agenda mondial du développement.



Février

Des extraits de notre document de réflexion sur les sources alternatives de financement de l'agenda 2063 figuraient au nombre des documents d'information pour la conférence ministérielle africaine sur l'environnement, réunion à haut niveau consacrée au patrimoine naturel de l'Afrique.



Mai

Nous avons fourni des éléments et participé à la table ronde des hommes d'affaires d'Afrique sur le financement du développement, organisée par la Banque africaine de développement. Les débats ont donné des indications intéressantes sur l'approche africaine du financement du développement, et mis en évidence certains problèmes épineux auxquels le continent doit faire face en 2016. Nous avons réuni dans un document d'information public une série d'éléments essentiels partagés par des ministres et d'éminents économistes.



Mai

Nous avons publié le fruit de nos travaux sur l'utilisation des instruments régionaux africains pour le suivi des objectifs mondiaux, et en particulier de l'objectif 16 en faveur de sociétés justes, pacifiques et inclusives. Ce document a alimenté de façon directe le débat concernant la mise en œuvre de ce 16e objectif. Il a été présenté lors d'une réunion du groupe Friends of Governance for Sustainable Development (Nations unies) à New-York et il apparaît dans un ouvrage édité par ce groupe. Cet apport a contribué au processus qui a abouti à l'inclusion du mécanisme africain de revue par les pairs (MARP) dans la liste officielle des instruments permettant de mesurer l'avancement de l'objectif 16 (voir également en page 32).



Octobre

Nous avons publié une première série d'études sur les entraves à la mise en œuvre de l'architecture africaine de gouvernance (AAG) au niveau régional. Elle se concentre sur l'autorité intergouvernementale pour le développement de l'Afrique orientale (IGAD) et s'intéresse aux liens entre gouvernance et paix et sécurité (voir également en page 31). Cette série s'inscrit dans notre volonté permanente d'enrichir les discussions organisées au niveau africain sur le renforcement des liens entre l'AAG et l'architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS).



Décembre

Nous avons parachevé deux guides pratiques à l'intention de la délégation de l'UE à Madagascar, respectivement consacrés aux actions de plaidoyer dans l'industrie extractive et à la gestion financière publique. Ces documents très attendus devaient être publiés au cours du premier semestre 2016.

L'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE EN AFRIQUE : UN PROCESSUS QU'UNE ACTION RÉGIONALE PEUT ACCÉLÉRER ?

Les élections et les changements constitutionnels sont devenus source de violence et d'instabilité sur le continent africain. Les conflits récemment survenus au Burkina Faso et au Burundi en sont malheureusement la démonstration et nous font clairement comprendre la nécessité de réserver une attention accrue à la gouvernance.

L'Union africaine a institué en 2010 l'architecture africaine de gouvernance (AAG) en vue d'aborder les questions de gouvernance de façon plus structurée sur l'ensemble du continent. Elle espérait ainsi fusionner les nombreuses initiatives et processus menés isolément en matière de gouvernance à l'échelon continental, régional et national. L'AAG était également destinée à susciter un regain d'efforts en vue de combler les lacunes dans ce domaine.

La création de l'AAG a certes constitué une avancée majeure, mais sa mise en œuvre s'avère plutôt lente. On observe par exemple que l'architecture de gouvernance n'est pas réellement connectée aux cadres de paix et de sécurité bien qu'il s'agisse de questions étroitement liées. De surcroît, alors qu'elle veut impulser des initiatives à plus petite échelle, l'AAG reste trop abstraite et trop éloignée du niveau national pour réussir à en promouvoir et à en suivre la mise en œuvre. Les difficultés actuellement engendrées par celle-ci conduisent à penser qu'un renforcement du rôle des groupements infrarégionaux et un resserrement des liens avec la paix et la sécurité devraient être envisagés. Une action régionale plus poussée en faveur de l'AAG pourrait-elle faire progresser la gouvernance en Afrique ?

L'action de l'ECDPM

Nous avons agi au niveau de l'AAG dès sa conception puisque l'ECDPM a aidé l'Union africaine à en élaborer le cadre. Nous avons élargi ce champ d'action en 2015 pour y inclure l'échelon régional. Nous avons étudié dans quelle mesure les communautés économiques régionales d'Afrique étaient prêtes à faire avancer l'agenda en matière de gouvernance, et ce qu'elles faisaient déjà pour renforcer celle-ci. Une première étude, axée sur l'IGAD, s'est achevée en 2015 et des travaux similaires, consacrés à d'autres communautés économiques, se poursuivront en 2016.

La prochaine étape sera la présentation de nos conclusions et recommandations lors de réunions avec l'Union africaine et les communautés économiques régionales. Il ressort des observations à ce jour qu'il conviendrait de prévoir un rôle plus important pour l'échelon régional, ainsi qu'un dialogue plus poussé impliquant l'échelon national, régional et continental, et davantage d'interaction entre les départements « paix et sécurité » et les départements « gouvernance » des institutions régionales et continentales. Nous nous efforçons également de stimuler les discussions entre partenaires africains et européens sur le rôle de l'Europe dans la promotion de l'AAG. ■

Points clés de 2015

- Notre étude sur la mise en œuvre de l'AAG par la communauté économique régionale IGAD a suscité beaucoup d'intérêt à l'égard de l'ensemble du projet, notamment de la part du département des affaires politiques de la Commission de l'UA.
- Notre étude sur la mise en œuvre de l'AAG au niveau de la CEDEAO était en voie d'achèvement en 2015 et les conclusions en seront publiées en 2016.

Pour en savoir plus à propos de notre travail concernant l'architecture africaine de gouvernance ou nous faire part de certaines idées, n'hésitez pas à prendre contact avec Faten Aggad via ecdpm.org/people.

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 16 : DES SOCIÉTÉS JUSTES, PACIFIQUES ET INCLUSIVES

L'agenda 2030 pour le développement durable a été approuvé en septembre 2015, mais les discussions sur la façon de concrétiser ses 17 objectifs et 169 cibles battent toujours leur plein. Leur réalisation s'annonce clairement problématique et l'objectif 16 « paix, justice et institutions efficaces » pourrait bien être le plus difficile à atteindre.

Pourquoi l'objectif 16 apparaît-il comme le plus complexe ? L'édification de sociétés justes, pacifiques et inclusives est une question de bonne gouvernance. Mais quand peut-on parler de « bonne » gouvernance ? La réponse dépend de valeurs et d'intérêts qui diffèrent selon les pays, ce qui se traduit par des approches très diverses de ce concept. Une mise en œuvre efficace de l'objectif 16 ne peut s'articuler autour de cibles axées sur un modèle idéologique unique car il ne conviendrait pas à tous.

Une seconde difficulté consiste à mesurer la bonne gouvernance. Lorsque les objectifs mondiaux ont été approuvés, le seizième ne comportait aucune indication concernant des mécanismes de mesure, voire même les éléments pertinents de la gouvernance. Le génie sera de trouver les approches et instruments de mesure adéquats, à savoir ceux qui refléteront au mieux les dynamiques, l'histoire et les priorités du pays concerné – ce qui exige que nous examinions les cadres déjà en place et ce qui se fait déjà pour améliorer la gouvernance.

L'action de l'ECDPM

L'ECDPM s'intéresse de longue date à la gouvernance en Afrique, tant au niveau régional qu'au niveau continental et international (voir également en page 31). Avant même le début des pourparlers officiels concernant la mise en œuvre de l'objectif 16, nous nous étions penchés sur le défi que constitue la mesure des progrès. L'une de nos études se demande si les cadres régionaux africains existants pourraient jouer un rôle à cet égard, et de quelle manière. Cette analyse – saluée comme totalement novatrice – a été présentée lors d'une réunion du groupe Friends of Governance for Sustainable Development (Nations unies) à New-York, et a contribué au processus ayant conduit l'inclusion du mécanisme africain de revue par les pairs (MARP) dans la liste officielle des instruments de mesure de l'objectif 16.

Répondant à la forte demande qui nous était adressée dans ce domaine, nous avons, en collaboration avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), jeté les bases d'une communauté de pratique exclusive sur la mise en œuvre de l'objectif 16, qui sera inaugurée mi-2016 lors du sommet de l'Union africaine et animée par le NEPAD et l'ECDPM. Elle créera un lien entre décideurs et chercheurs d'Afrique en vue d'inspirer le dialogue et l'apprentissage concernant les actions déjà entreprises par les décideurs africains en matière de gouvernance et les défis qu'ils ont à relever, tout en apportant les expériences acquises ailleurs dans le monde. ■





Points clés de 2015

- Notre étude du rôle des cadres régionaux africains pour la mesure de l'objectif 16 a été présentée lors d'une réunion du groupe Friends of Governance for Sustainable Development (Nations unies) à New-York. En septembre, le MARP a été officiellement inclus dans la liste des instruments de mesure.
- Nous avons participé à un atelier sur l'objectif 16 qui, organisé par le ministère néerlandaise des affaires étrangères et Saferworld, visait à définir les exigences nécessaires à la réalisation au-delà de 2015 de l'agenda relatif aux sociétés pacifiques et inclusives.
- Nous avons jeté les bases d'une communauté de pratique sur la mise en œuvre de l'objectif 16 parallèlement à d'autres priorités de développement. Cette communauté sera inaugurée mi-2016 et rassemblera des décideurs et chercheurs africains.

Pour en savoir plus à propos de notre travail concernant l'objectif mondial 16 ou nous faire part de certaines idées, n'hésitez pas à prendre contact avec Faten Aggad via ecdpm.org/people



Le saviez-vous ?



Un Africain sur cinq est sous-alimenté, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

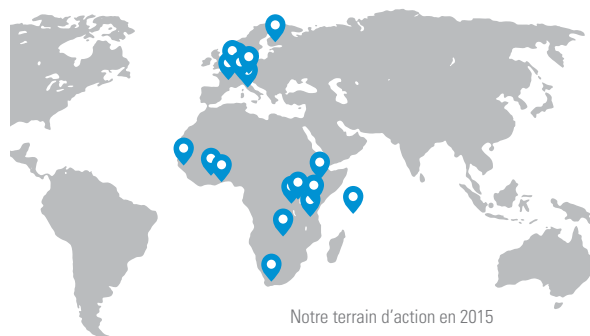


La valeur totale de l'ensemble de la production agricole de l'Afrique a quadruplé depuis 1961 (The Economist).



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Francesco Rampa, responsable de programme :
notre action et sa raison d'être



Notre terrain d'action en 2015

Nos domaines de compétence :

Intégration régionale, cohérence des politiques au service de la sécurité alimentaire, PDDAA continental et régional, agriculture éco-intelligente, secteur privé

Le continent africain prend résolument des mesures pour renforcer son secteur agricole et, surtout, pour faire cesser la famine. Notre but est d'aider les institutions africaines, les organisations d'agriculteurs et des partenaires internationaux à faire de ce projet une réalité.

Nos travaux de recherche et d'analyse étayent les politiques, les plans d'investissement et les stratégies directement ou indirectement liées à la sécurité alimentaire. Il peut s'agir d'agriculture et de commerce, mais également de développement du secteur privé ou de changement climatique.

Nous nous efforçons aussi de faire œuvrer ensemble différents partenaires en faveur de la sécurité alimentaire en harmonisant leurs actions, en stimulant le dialogue et en créant des partenariats. Nous sommes de fervents défenseurs de la cohérence des politiques, considérant que les actions menées dans d'autres domaines que l'agriculture ne devraient ni freiner ni compromettre les progrès accomplis sur la voie de la sécurité alimentaire. Notre objectif ultime est l'instauration de politiques efficaces et viables qui permettent la mise en place de marchés agricoles régionaux solides et un approvisionnement suffisant d'aliments nutritifs pour tous.

Nos activités se concentrent sur la principale initiative africaine apportant une réponse structurelle à l'insécurité

alimentaire, à savoir le programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), créé en 2003 pour dynamiser l'agriculture dans les pays africains, au plan régional et à l'échelon continental. L'ECDPM s'est concentré sur les aspects régionaux et continentaux du PDDAA.

Nous collaborons avec la Commission de l'UA, le NEPAD, les communautés économiques régionales africaines, les organisations régionales d'agriculteurs, le secteur privé, des groupes de réflexion et des partenaires internationaux du développement.

« L'ECDPM a eu un rôle décisif tout au long du processus de finalisation d'un pacte régional et d'un cadre stratégique et d'investissement régional, et son apport à l'élaboration du programme RIPA II a été extrêmement précieux. »

Employé au Secrétariat du COMESA

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE



Les succès à notre actif

L'option que nous avons prise de nous concentrer sur les approches régionales nous a permis de créer une niche et de garder une longueur d'avance. Notre communication dynamique a fait en sorte que les résultats parviennent aux bons destinataires.

Les progrès encore à réaliser

Nous devons veiller à intégrer davantage d'analyse d'économie politique afin d'approfondir encore notre compréhension et de poursuivre valablement notre participation aux processus stratégiques en matière agricole.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE



Mars

Nous avons consacré un numéro spécial de la revue GREAT Insights de l'ECDDPM à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Largement diffusé et consulté, il contenait des contributions exclusives de la part d'Ibrahim Mayaki (NEPAD), de Sindiso Ngwenya (COMESA) et de Fokko Wientjes (DSM).



Mai

Moins de six mois avant la 21e conférence des Parties (COP21) de Paris, nous avons publié un document sur la capacité d'un dialogue plus soutenu entre l'Europe et l'Afrique de débloquent les négociations. Plus tard dans l'année, nous avons publié une étude sur la manière de rendre l'agriculture africaine plus climatique-intelligente, et avons organisé deux dialogues public-privé sur ce thème. Notre travail a été largement relayé par des parties prenantes participant à la COP21 (voir également en page 37).



Juillet

Nous avons organisé avec le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) des consultations auprès de trois pays (Zambie, Éthiopie et Seychelles) à propos de leur programme régional d'investissement agricole PDDAA. Les discussions ont porté sur le potentiel que représente la coopération régionale en termes de chaînes de valeur alimentaires dans les différentes sous-régions d'Afrique orientale et australe. Les participants représentaient des organisations d'agriculteurs, des organismes gouvernementaux, le secteur privé et des organisations internationales et régionales spécialisées.



Septembre

Lors de l'expo universelle de Milan 2015, nous avons contribué à un événement réalisé par la Commission européenne pour mettre en relation des entreprises agroalimentaires de l'Union européenne avec des homologues d'Afrique subsaharienne. Toujours dans le cadre de l'expo, nous avons fait une présentation lors d'un événement organisé par Save the Children à propos du rôle des filles dans la sécurité alimentaire, et participé à la semaine de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.



Février

Nous avons facilité un dialogue entre diverses parties prenantes sur le thème de la cohérence des politiques au service de la sécurité alimentaire, organisé par CONCORD (confédération européenne des ONG d'urgence et de développement) et la direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne (DG DEVCO). Soucieux d'améliorer à l'avenir la cohérence des politiques, nous expérimentons une méthode d'évaluation des effets des politiques de l'OCDE ne relevant pas du développement sur la sécurité alimentaire des pays en développement. Nous avons publié en novembre les conclusions d'une étude réalisée en Tanzanie en collaboration avec la Fondation pour la recherche économique et sociale (ESRF) et financée par le gouvernement finlandais. En vue de perfectionner cet outil, nous avons entamé une seconde étude, réalisée au Burkina Faso grâce au soutien du gouvernement suisse.



Mai

Nous avons contribué au démarrage du groupe de travail « commerce et secteur privé » de la plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural (GDPRD). Ce groupe œuvre à resserrer les liens entre activités relevant du développement rural, du commerce et du secteur privé. Nous avons également participé à des événements de la GDPRD organisés en marge du 5e examen global de l'aide pour le commerce (OMC) et à la 42e session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.



Juin

Grow Africa a demandé à l'ECDDPM d'animer sa toute première table ronde consacrée à des questions de commerce agricole régional, organisée à l'occasion de son forum annuel des investissements. Tout au long de l'année, nous avons favorisé de nouveaux échanges de connaissances et partenariats destinés à jeter des ponts entre agriculture et commerce dans une perspective de sécurité alimentaire. Notre rôle dans le lancement d'une nouvelle initiative internationale visant à suivre et promouvoir la performance des pays africains en termes de commerce agricole, à laquelle participent l'Union africaine et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) sont une illustration de cette démarche. En décembre, la BBC a fait appel à notre expertise en matière de négociations de l'OMC et de sécurité alimentaire dans le cadre d'une interview diffusée sur son programme radiophonique World Service.



Novembre

Au titre de nos efforts pour faire mieux entendre la voix des petits exploitants dans le cadre du PDDAA, nous avons aidé l'organisation régionale d'agriculteurs ROPPA à préparer sa contribution à la conférence de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest sur l'agriculture dans cette région. La conférence a fait le bilan de la politique agricole de la CEDEAO dix ans après son adoption.



Décembre

Nous avons animé la réunion de validation du domaine prioritaire 2 du programme régional d'investissement du COMESA en faveur de l'agriculture (PDDAA – RIPA II). Ce programme vise à supprimer les entraves au commerce agricole et à rendre les chaînes de valeur davantage inclusives et compétitives grâce à des plateformes public-privé. La première de ces plateformes sera inaugurée en 2016 et destinée à renforcer la chaîne de valeur laitière en Afrique orientale. La contribution de l'ECDDPM s'est concrétisée par des analyses de base du secteur et par l'organisation de consultations pour définir les politiques et investissements requis (voir également en page 38).



POURQUOI L'AGRICULTURE AFRICAINE DOIT DEVENIR CLIMATO-INTELLIGENTE

Alors que l'on s'avance dans l'année 2016, le Programme alimentaire mondial de l'ONU prévenait que 14 millions d'habitants de l'Afrique australe souffraient de famine par suite de la vague de sécheresse causée par le phénomène naturel El Niño. Les messages de ce type se multiplient hélas tandis que des lieux de plus en plus nombreux de notre planète subissent les conséquences dramatiques du changement climatique.

L'Afrique est le continent le plus vulnérable face aux effets de ce changement, étant donné que son approvisionnement alimentaire et ses sources de revenu dépendent largement de l'agriculture. Celle-ci est à la fois l'un des secteurs les plus durement frappés par le changement climatique et l'un des grands responsables de ce changement puisqu'elle contribue à hauteur de quelque 25 % aux émissions de gaz à effet de serre.

L'action mondiale visant à éradiquer la famine et la pauvreté ne peut ignorer le lien fondamental entre agriculture, alimentation et sécurité alimentaire, et changement climatique – surtout en Afrique. La question la plus urgente est aujourd'hui de savoir comment ce continent peut accroître sa productivité agricole de façon à offrir suffisamment de denrées alimentaires et d'emplois tout en résistant mieux aux phénomènes climatiques et en réduisant très fortement ses émissions de gaz à effet de serre. La réponse à cette question est l'agriculture climato-intelligente.

La pratique de l'agriculture climato-intelligente n'est pas neuve mais le concept s'est répandu avec la multiplication des catastrophes d'origine climatique. Les exemples de succès sont nombreux partout en Afrique et portent notamment sur l'utilisation de différentes récoltes et semences et sur des méthodes alternatives d'irrigation. Le défi consiste désormais à en accroître l'échelle et à veiller à ce que la politique nationale, régionale et continentale en fasse appliquer les bonnes pratiques. La tâche est ambitieuse du fait que l'agriculture climato-intelligente implique à la fois les ministères de différents secteurs, les agriculteurs et les entreprises, et les consommateurs – autant d'acteurs qui n'ont pas toujours l'habitude de travailler ensemble.

L'action de l'ECDPM

Possédant une grande expertise en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire et conscients de l'importance d'une agriculture climato-intelligente, nous avons entrepris en 2015 de nous intéresser davantage à cette pratique. Notre démarche initiale, axée sur des travaux de recherche et de sensibilisation à l'égard de l'agriculture climato-intelligente, a suscité l'intérêt de bon nombre de nos partenaires, qui nous ont encouragé à élargir notre champ d'action. Nous nous attacherons au cours des années à venir à créer des partenariats stratégiques regroupant des membres de notre réseau situés en Afrique, dans l'Union européenne et au-delà. Notre valeur ajoutée en la matière réside dans notre connaissance des processus agricoles régionaux et continentaux en Afrique. ■

Points clés de 2015

- Nos publications consacrées à l'agriculture climato-intelligente et à la coopération entre l'Union européenne et l'Afrique ont donné lieu à de nombreuses demandes de conseils en la matière de la part de nos partenaires.
- L'Agence suisse pour le développement et la coopération nous a demandé d'organiser et d'animer un événement consacré au rôle du secteur privé dans la mise en corrélation, en Afrique, des mesures en matière de sécurité alimentaire et de celles relatives au changement climatique.
- Nous avons organisé, en collaboration avec AgriProFocus et Food First, une séance sur les incitations financières et stratégiques en faveur de l'application de bonnes pratiques par les entreprises néerlandaises qui investissent dans l'agriculture africaine. Notre étude sur l'agriculture climato-intelligente, non encore finalisée à l'époque, y a servi de document d'information et sa version finale a tenu compte des discussions intervenues lors de cette session.
- Notre experte en matière de changement climatique, Hanne Knaepen, a exposé toute l'importance d'une agriculture climato-intelligente lors d'une émission radiophonique en direct sur BBC World, qui touche 133 millions d'auditeurs chaque semaine. Nos blogs sur l'agriculture climato-intelligente via la plateforme médiatique Devex ont été consultés par quelque 700 000 spécialistes du développement dans le monde.

Pour en savoir plus à propos de notre travail concernant l'agriculture climato-intelligente, ou pour nous faire part de votre souhait de travailler en partenariat avec nous ou de partager certaines idées, n'hésitez pas à contacter Hanne Knaepen ou Francesco Rampa via ecdpm.org/people.

LE POTENTIEL D'UN SECTEUR LAITIER RÉGIONAL EN AFRIQUE ORIENTALE

Le secteur laitier possède en Afrique orientale un immense potentiel en termes de création d'emplois, de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette région affiche la production laitière la plus importante du continent et ses habitants sont parmi les principaux consommateurs africains de produits laitiers. Les Kenyans, par exemple, boivent en moyenne plus d'un verre de lait par jour. De nombreuses contraintes freinent cependant le développement de ce secteur.

La production laitière d'Afrique orientale a fait l'objet d'investissements considérables ces dernières années, et tant le volume que la gamme des produits proposés ont augmenté en conséquence. Mais la productivité reste faible de sorte que les produits laitiers transformés restent trop onéreux pour de nombreux consommateurs et pour les plus pauvres en particulier. De fréquents problèmes de qualité du lait ont également entravé le développement et la croissance du secteur.

La consolidation des processus de production requiert des investissements supplémentaires en technologie, en renforcement des capacités tout au long de la chaîne de valeur, et en partage d'information. Plusieurs organisations et gouvernements ont tenté d'agir dans ce sens, mais seule une collaboration entre pays d'Afrique orientale devrait permettre de relever ces défis.

Une coopération régionale pourrait-elle intensifier la demande et aider le secteur à attirer des investissements dans de nouvelles technologies, dans l'éducation et dans le renforcement des capacités ? Un secteur laitier régional fort engendrerait-il de meilleurs revenus pour les exploitants, des produits laitiers plus sains et moins chers, et, de façon générale, davantage de sécurité alimentaire et de croissance économique pour la région ?

L'action de l'ECDPM

Notre action en rapport avec la chaîne de valeur laitière en Afrique orientale s'inscrit dans notre participation de longue date à l'intégration régionale et notre conviction quant à la capacité de cette intégration d'impulser le développement. À l'heure actuelle toutefois, trop d'obstacles persistent à bloquer l'intégration régionale en Afrique orientale. Ainsi par exemple, en dépit de l'existence de la zone de libre échange du COMESA, de nombreuses politiques régionales n'ont pas été mises en œuvre au niveau national, les agriculteurs ne bénéficient toujours pas d'un accès suffisant aux systèmes d'information sur les marchés, et les gouvernements nationaux tardent à faire une priorité du développement du commerce et d'une chaîne de valeur laitière inclusive.

Nous travaillons avec le COMESA, des organisations d'agriculteurs, le secteur privé et des partenaires du développement en vue de créer une plateforme laitière régionale en commençant par l'Ouganda, le Kenya et le Rwanda. Elle rassemblera des parties prenantes de la chaîne de valeur laitière et s'appuiera sur le travail déjà réalisé dans la région pour lever à terme les obstacles au commerce régional des produits laitiers. Notre contribution à l'établissement des bases de cette plateforme a consisté à réaliser des analyses approfondies du secteur, à recenser et consulter diverses parties prenantes, à animer des réunions entre celles-ci, et à apporter un soutien technique au COMESA pour la conception de la plateforme.

La plateforme laitière régionale sera inaugurée en 2016. Si le résultat est concluant, le COMESA espère en reproduire le modèle dans d'autres sous-régions et pour d'autres chaînes de valeur alimentaires. Grâce au soutien financier de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), nous ambitionnons de continuer d'aider le COMESA sur cette voie. ■





Points clés de 2015

- Nous avons réalisé une étude approfondie du secteur laitier en Afrique orientale en vue d'y recenser les principales parties prenantes et les initiatives en cours. Cette étude a été prise en compte pour la conception de la plateforme laitière régionale et ses processus opérationnels.
- Nous avons facilité plusieurs consultations entre parties prenantes dans la région du COMESA ainsi que la réunion de validation du domaine prioritaire 2 du programme régional d'investissement agricole du COMESA (RIPA II), qui constitue le cadre général d'investissement dans lequel s'inscrit la plateforme laitière. Des représentants tant du secteur public que du secteur privé nous ont remercié de nos apports, considérés comme déterminants pour une conception de la plateforme à la fois fondée sur des éléments factuels et inclusive.

Pour en savoir plus à propos de notre travail ou nous faire part d'autres idées ou contributions, n'hésitez pas à prendre contact avec Fabien Tondel, Paulina Bizzotto Molina ou Sean Woolfrey via ecdpm.org/people.



PROGRAMME INTERNATIONAL POUR JEUNES SPÉCIALISTES

Nous avons inauguré en 2013 notre programme international pour jeunes spécialistes (YIPP), destiné à de jeunes chercheurs d'Afrique. Au cours des deux années écoulées, sept professionnels de talent en provenance du Bénin, du Burundi, d'Éthiopie, du Kenya, du Nigéria et d'Afrique du Sud y ont pris part, et sont venus renforcer pendant une période allant de six mois à un an les équipes de l'ECDPM en charge des programmes à Maastricht.

Le programme YIP joue un rôle stratégique dans la réalisation de notre objectif d'approfondissement de notre base de connaissances sur les politiques et pratiques dans le contexte africain et de son intégration dans notre travail. Le programme suscite des échanges mutuels de vues, de connaissances et de réseaux. Nous offrons une expérience pratique en coopération internationale et en étude des politiques de développement, dans une perspective UE et UE-Afrique en particulier. Nous bénéficions en retour d'une expertise spécifique en matière de contenu et d'une réelle perception de la manière dont

les jeunes africains envisagent les questions sur lesquelles nous travaillons.

Le programme YIP cherche également à établir et renforcer des partenariats avec des organisations régionales, des instituts homologues, des universités et des organisations de la société civile en Afrique. Plusieurs jeunes professionnels ont été recrutés en coopération avec des organisations partenaires africaines et ont partagé leur temps entre l'ECDPM et l'institut partenaire. Ils ont par exemple passé six mois à l'ECDPM puis six mois au sein d'une organisation telle que le Centre régional Levy Mwanawasa pour la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'homme et l'éducation citoyenne en Zambie ou l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) au Sénégal. Nous bénéficions assurément de cette collaboration et sommes convaincus qu'elle enrichit également le travail de nos partenaires. ■

PROGRAMME INTERNATIONAL POUR JEUNES SPÉCIALISTES

Nous avons invité notre toute première participante au programme YIP, Essete Abebe Bekele, à évoquer son expérience auprès de l'ECDPM

« Il ne fait aucun doute que j'ai beaucoup appris et que la participation à ce programme m'a ouvert des portes. Quant à l'ECDPM, j'ai toujours veillé à introduire un point de vue éthiopien et africain dans les discussions ainsi que dans les documents que j'ai rédigés, ce que l'équipe a trouvé très utile. »



« Après avoir obtenu mon diplôme de bachelière en Éthiopie, je voulais élargir ma formation. Une bourse Erasmus Mundus de la Commission européenne m'a permis de me rendre en Norvège, en Finlande

et au Portugal pour décrocher mon diplôme de master. Quelques années plus tard, j'ai également effectué un stage à la Commission européenne.

Durant ces séjours en Europe, j'ai acquis la conviction que je voulais travailler sur des thèmes liés à l'UE. L'ECDPM l'a perçu et a fait de moi sa toute première chercheuse YIP. J'ai travaillé pendant un an dans l'équipe du programme « Renforcement de l'action extérieure de l'Europe ».

Le temps passé à l'ECDPM et à Maastricht a été positif à tous égards. Tout le monde s'est montré accueillant et a fait de son mieux pour m'aider à développer mon potentiel professionnel. J'ai amélioré mes capacités de recherche et beaucoup appris sur les relations Afrique-UE. L'un des temps forts a été pour moi de participer à une réunion de haut niveau à la Commission de l'Union africaine. J'ai activement contribué à la préparation de l'ECDPM en vue de cet événement.

Je pense que le programme YIP est une bonne initiative, tant pour les participants que pour l'ECDPM. Il ne fait aucun doute que j'ai beaucoup appris et que la participation à ce programme m'a ouvert des portes. Quant à l'ECDPM, j'ai toujours veillé à introduire un point de vue éthiopien et africain dans les discussions ainsi que dans les documents que j'ai rédigés, ce que l'équipe a trouvé très utile. Je suis aujourd'hui de retour à Addis-Abéba, où je travaille pour le British Council, mais je reste en

contact avec de nombreux membres des équipes de l'ECDPM. Il s'agit le plus souvent de se tenir au courant, mais il arrive aussi que je les aide lorsqu'ils viennent ici.

Essete Abebe Bekele, Responsable des programmes au Bureau du British Council en Éthiopie.

Essete a travaillé à l'ECDPM d'octobre 2013 à octobre 2014.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE



Les succès à notre actif

Les chercheurs ont enrichi le travail de l'ECDPM de leurs précieuses connaissances et expériences, et de leur point de vue africain. Nos propres approches et habitudes en ont parfois été mises en question mais cela nous a aidé à mieux remplir notre rôle d'intermédiaire. Les jeunes spécialistes internationaux apprécient fortement le temps passé à l'ECDPM, qui leur permet d'acquérir de nouvelles compétences, de se faire connaître auprès d'autres réseaux et d'élargir leurs perspectives de carrière.

Les progrès encore à réaliser

Faire mieux connaître le programme YIP au sein de la communauté africaine et internationale permettrait d'intensifier encore les flux de savoir et de collaboration. Ainsi la création d'un réseau d'anciens YIP assurerait un contact et maintiendrait le dialogue entre les chercheurs qui ont participé au programme et poursuivent leur carrière ailleurs.

Pour en savoir plus à propos du programme YIP ou s'informer des possibilités d'y participer, voir ecdpm.org/yipp.



NOTRE TOUTE NOUVELLE UNITÉ : APPUI À L'APPRENTISSAGE ET À LA QUALITÉ

James Mackie, responsable d'unité :
notre action et sa raison d'être

L'apprentissage, la qualité et l'innovation ont toujours été des valeurs importantes pour l'ECDPM. Nous les considérons comme nos principaux atouts car elles nous permettent de conserver notre pertinence en tant que « groupe de réflexion et d'action » en faveur du changement. Des marges de progrès existent néanmoins. Tant l'évaluation interne qu'externe effectuées en 2015 ont insisté sur la nécessité d'intensifier nos efforts dans ce sens et de mettre en place un mécanisme central d'appui renforcé.

En réponse à cet impératif, nous avons créé fin 2015 l'unité d'appui à l'apprentissage et à la qualité ou unité LQS (Learning & Quality Support) pour veiller à ce que l'apprentissage, la qualité et l'innovation restent au cœur de toutes nos activités. Nous agissons ainsi avec davantage d'intelligence et d'efficacité tout en augmentant notre valeur ajoutée. C'est l'impact de l'ensemble du travail mené par l'ECDPM qui s'en trouvera, en définitive, augmenté.

La nouvelle équipe associe une expertise en matière d'approches et de méthodes

d'analyse des politiques avec une capacité en matière de gestion des connaissances, gestion du changement, technologies de l'information, suivi et évaluation, et communication interne et externe.

Quelle sera précisément notre action ?

Planification et révision – L'unité LQS sera chargée de la planification opérationnelle du Centre ainsi que de l'examen périodique des progrès accomplis dans le cadre de différents processus stratégiques.

Suivi, évaluation, apprentissage et rapportage – Nous veillerons à renforcer nos approches et nos systèmes en matière de suivi et de rapportage, et apporterons conseils et soutien en vue d'améliorer la qualité de notre travail et de notre apprentissage.

Gestion interne et externe des connaissances – L'équipe sera chargée de la gestion interne du savoir, en ce compris les

« J'apprécie énormément toute la sagesse que l'initiative Pelican permet de partager. »

Un membre de l'initiative Pelican

communications internes et les processus organisationnels. Nous nous attacherons aussi à partager notre expertise en matière de gestion des connaissances avec nos partenaires, et à favoriser l'apprentissage au sein d'une audience plus large via des communautés de pratique, la curation de contenu et des plateformes de savoir et de dialogue.

Appui aux approches et méthodes d'analyse – Nous aiderons les programmes au niveau des approches et méthodes d'analyse (analyse d'économie politique et évaluation de la cohérence des politiques au service du développement notamment).

Points clés de 2015

- Nous avons défini la stratégie et le plan de travail de l'unité.
- Nous avons élaboré une théorie du changement pour notre prochaine stratégie quinquennale.
- Nous avons consolidé le système d'établissement de rapports et formé les équipes en charge des programmes à son utilisation.
- Nous avons entamé un processus de révision de nos communications internes, auquel l'ensemble des effectifs a contribué.

- Nous avons constamment aidé les programmes au niveau des approches et méthodes d'analyse (analyse d'économie politique et évaluation de la cohérence des politiques au service du développement notamment).

Nos réseaux et communautés

- Nous animons depuis 2005 le groupe de discussion « Initiative Pelican ». Cette plateforme d'apprentissage basé sur les acquis et de communication en faveur du changement social compte 4 367 membres dans 130 pays.

- Nous sommes depuis 2011 au nombre des principaux rédacteurs du Knowledge Management for Development Journal, qui comptait 16 000 lecteurs en 2015.
- Nous sommes depuis 2002 un membre actif de la communauté KM4Dev, qui comptait 2 100 membres en 2015.
- Nous sommes depuis 1999 l'un des six membres du réseau Capacity.org, portail de recherche axé sur le développement des capacités sur lequel paraît la revue Capacity.org. Celle-ci a marqué sa 15e année de parution en publiant l'édition spéciale « Le renforcement des capacités au-delà de l'aide ».

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE

L'année 2015 a été celle des bilans pour l'ECDPM. Au titre de la préparation de notre prochaine stratégie quinquennale, nous avons procédé à l'évaluation de notre propre performance et demandé à une équipe d'évaluateurs externes de faire de même. Les grandes conclusions de ces évaluations sont récapitulées ci-après en deux rubriques exposant respectivement les succès à notre actif et les domaines dans lesquels des progrès restent à accomplir. Des enseignements plus spécifiques tirés de ces évaluations figurent dans les différents chapitres thématiques du présent rapport (voir pages 11, 17, 23, 29, 35, 41 et 45).

Les succès à notre actif

Les deux évaluations concluent à une bonne performance générale de notre part durant les cinq dernières années. L'évaluation externe rend hommage à notre précieuse contribution à toute une série de processus stratégiques en rapport avec le développement et se déroulant au sein des institutions de l'UE comme en dehors de celles-ci. L'évaluation fait l'éloge des résultats obtenus au vu plus particulièrement de notre option de travailler en coulisses. De même, l'évaluation salue notre capacité d'anticiper et de nous adapter à des réalités nouvelles tout en restant fidèles à notre mission et nos principes d'origine.

« Sa pertinence en termes d'éclairage – voire d'orientation – de l'agenda européen fait de l'ECDPM l'un des principaux centres de réflexion axés sur le développement. »

Évaluation externe

Trois éléments majeurs sous-tendent notre performance : le large éventail de nos partenariats « mutuellement bénéfiques » ; notre accès à des financements institutionnels importants et l'indépendance que cela nous donne ; et notre investissement dans l'amélioration de notre efficacité organisationnelle.

Les progrès encore à réaliser

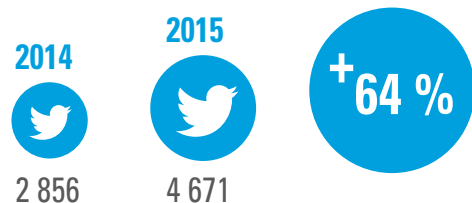
Les évaluations mettent toutes deux en évidence quelques domaines dans lesquels nous pouvons – et devons – faire mieux. Premièrement, la nouvelle stratégie quinquennale actuellement élaborée par l'ECDPM devrait veiller à davantage de cohérence. Nous nous attacherons donc tout particulièrement à limiter le nombre de dossiers dans lesquels nous nous engageons, et à proposer un fil conducteur solide qui fasse le lien entre nos différents axes de travail.

Deuxièmement, conformément aux recommandations formulées à la fois dans l'évaluation externe et dans l'évaluation interne, nous renforcerons la culture de suivi, d'évaluation et d'apprentissage du Centre. L'unité LQS, récemment instituée, fera en sorte que l'apprentissage et la responsabilisation soit au cœur de toutes nos actions (voir également page 42). Nous veillerons également à mieux intégrer les processus de suivi et de rapportage dans notre nouvelle stratégie et nos futurs plans de travail – et à encourager un recours plus intensif aux outils dont nous disposons à cette fin. Enfin, nous œuvrerons avec ceux qui nous financent à l'harmonisation de différents rapports des bailleurs de fonds en vue de réduire les coûts de transaction.

Troisièmement, l'évaluation externe recommande l'inclusion plus systématique de la dimension de genre dans notre programmation. Nous avons inclus par le passé des questions de genre dans certaines de nos activités, mais nous sommes conscients que nous devrions être plus systématiques à cet égard et comptons agir dans ce sens – et dans l'ensemble de nos programmes – durant la période couverte par notre prochaine stratégie. Nous savons, étant donné la nature de notre mission, qu'une avancée dans ce domaine est à la fois nécessaire et complexe, et qu'elle va exiger de notre part de développer les capacités et les compétences de notre personnel grâce à des formations et un soutien spécifique.

La communication externe de l'ECDPM en 2015

Nombre de « followers » sur Twitter



Nos « followers » sur Facebook :



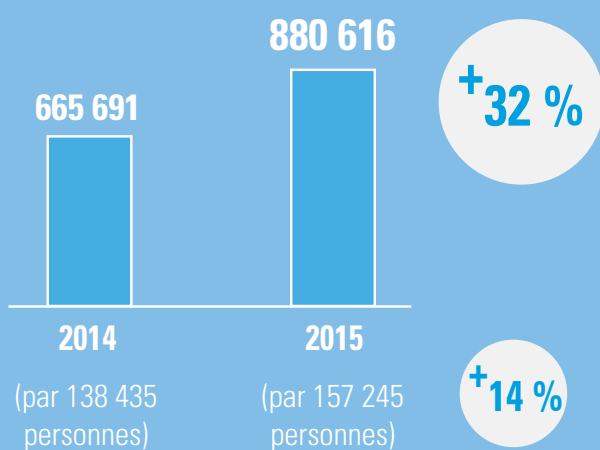
8 303

Nos abonnés au bulletin d'information Weekly Compass :



10 144

Visites du site web

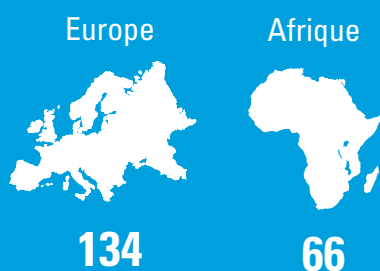


Visites du site web



45 % Europe
24 % Afrique
14 % Amérique
13 % Asie
1,5 % Océanie

Citations dans les médias



Ces citations comprennent des interviews et des articles dans AllAfrica, EurActiv, Devex, *The Guardian*, European Voice, Afronline, BBC Worldwide et *The Huffington Post*

Téléchargements de publications



19 987

Un total 47 vidéos visionnées



4 653 fois

Nos 57 *Talking Points* lus en tout



61 234 fois

Consultation en ligne de nos dossiers de contenu



29 120 fois



COMMUNICATION

Melissa Julian, responsable d'unité :
notre mode d'action

La communication est essentielle pour que l'ECDPM remplisse son rôle d'intermédiaire stratégique pour un dialogue éclairé sur les politiques. Notre unité a pour mission de stimuler le dialogue avec les partenaires du Centre et de faire connaître notre travail et nos idées aux bonnes personnes, de la bonne façon et au bon moment. Cette démarche contribue à renforcer la compréhension et les capacités à l'égard de politiques et de pratiques davantage inclusives. Elle assied également notre légitimité et notre réputation, et accroît la confiance de nos audiences.

Notre équipe est pluridisciplinaire puisqu'elle regroupe des compétences en matière de médias sociaux, de relations avec la presse, de communication en ligne, de développement de sites web, de rédaction et d'édition, de production multimédia et de publications, de conception graphique et de curation de contenu.

L'ECDPM à la conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi

En décembre 2015, un membre de notre équipe de communication a rejoint trois experts de l'ECDPM à Nairobi à l'occasion de la 10e conférence ministérielle de l'OMC. Les répercussions en termes de couverture médiatique ont dépassé toutes nos espérances et fait de cette présence un immense succès.

- AllAfrica a publié deux de nos articles la veille de la réunion de l'OMC.
- L'Agence France Presse a repris notre communiqué de presse de sorte qu'une citation de l'ECDPM a paru dans 75 médias anglophones et 30 médias francophones du monde entier.

- BBC World Service a fait une interview en direct de Francesco Rampa (ECDPM).
- Le numéro de décembre de la revue African Business contenait un blog d'Isabelle Ramdoo (ECDPM)...
- ... laquelle est également apparue dans une vidéo de What's in it for Africa.
- The East African a présenté une interview de San Bilal (ECDPM).

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE



Les succès à notre actif

L'investissement consenti en communication stratégique au cours des cinq dernières années se traduit par une augmentation de notre lectorat ainsi que par une visibilité accrue de l'ECDPM en tant qu'acteur de premier plan et référence incontournable pour les parties prenantes concernées par nos domaines d'action.

Les progrès encore à réaliser

Nous devons réserver davantage d'attention encore au suivi et à l'évaluation de notre communication, et à notre apprentissage en la matière. Nous devons aussi intensifier notre recherche de moyens innovants et plus efficaces d'atteindre les responsables de l'élaboration des politiques, toujours très occupés. La planification stratégique et la mise en œuvre, ainsi que l'engagement et le partage via des communautés externes sont d'autres domaines qui mériteraient une attention accrue.

« Ce message pour vous féliciter et vous dire notre appréciation quant à la qualité du travail et des publications dont vous faites bénéficier la communauté mondiale. Bravo ! Continuez comme ça ! »

Employé du Programme alimentaire mondial (Nations unies)



FINANCES

Roland Lemmens, responsable des services financiers et opérationnels :
notre situation financière en 2015

2015 a été pour l'ECDPM une année de profonde introspection. Nous avons procédé, dans le cadre de la préparation de notre nouvelle stratégie, à une évaluation poussée de notre performance et de bon nombre de nos processus – une démarche interne qui a mobilisé beaucoup de notre temps sans pouvoir nécessairement bénéficier de financements externes. Je suis d'autant plus satisfait dès lors de constater que nous clôturons l'année avec un solde global positif de 13 000 euros, compte tenu du revenu dégagé par notre portefeuille d'investissement. Sans ce revenu, le solde d'exploitation s'établirait à 1 000 euros.

Gestion des risques

Notre conseil d'administration et notre direction surveillent de près, à l'aide d'un « tableau de bord » spécifique, les risques financiers auxquels le Centre est exposé. Les nouveaux risques éventuels sont ajoutés ; les risques atténués sont supprimés ; et le statut des risques permanents est actualisé. Des mesures adéquates d'atténuation des risques sont prises si nécessaire.

2016 sera une année de transition puisqu'elle marque le passage à notre nouvelle stratégie quinquennale. Fin 2015, nous avons recensé trois risques associés à cette phase de transition, qui retiendront toute l'attention du conseil d'administration et de la direction durant l'année à venir. Ils concernent les aspects suivants :

- la disponibilité en interne d'un ensemble adéquat de compétences et de capacités,

étant donné que des portefeuilles de compétences spécifiques seront requis pour atteindre les objectifs fixés par notre nouvelle stratégie ;

- un financement suffisant pour nous permettre de concrétiser les objectifs de notre nouvelle stratégie ;
- la juste pondération des types de financement afin de préserver notre flexibilité opérationnelle et notre indépendance.

Rationalisation des processus financiers

Le réexamen de nos politiques et procédures internes a donné lieu à une série de changements au niveau de notre gestion financière :

- Nous avons mis en place un système électronique d'autorisation et de classement des factures et des formulaires de demande de déplacement. Ce système prévoit une nouvelle politique d'achat et d'appel d'offres.
- Nous avons révisé nos règles en matière de voyages en les harmonisant davantage avec celles de nos principaux donateurs, en ce compris une politique de déplacement préservant l'environnement.
- Nous avons entrepris le réexamen de tous les documents juridiques de l'ECDPM tels les accords de consultance ou les dossiers d'appel d'offres.

- Le plan de travail annuel de l'ECDPM contient désormais un budget intégré.
- Nous avons réalisé des gains d'efficacité en renégociant les contrats avec les fournisseurs d'énergie, les fournisseurs de photocopieurs et les services de sécurité.

Responsabilité et transparence

L'ECDPM s'efforce de se conformer aux normes les plus rigoureuses en termes de responsabilité et de transparence. Deux fois par an, un auditeur analyse notre situation financière, nos procédures financières et nos mécanismes de contrôle interne. Il a conclu cette année que notre environnement de contrôle, le suivi des contrôles et nos activités de contrôle étaient performants, et que l'organisation utilise des outils de gestion modernes. Il a ajouté, comme les années précédentes, que nos états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du Centre.

Voir le rapport de notre auditeur sur ecdpm.org/auditor-report-2015.

NOS SOURCES DE FINANCEMENT

SOURCES DE FINANCEMENT INSTITUTIONNELLES

Ministère néerlandais des affaires étrangères (Pays-Bas), €3 298 348

Ministère belge des affaires étrangères (Belgique), €346 051

Agence suisse pour la coopération et le développement (Suisse), €326 865

Ministère suédois des affaires étrangères (Suède), €319 250

Ministère finlandais des affaires étrangères (Finlande), €250 107

Irish Aid (Irlande), €190 871

Ministère luxembourgeois des affaires étrangères (Luxembourg), €128 792

Ministère danois des affaires étrangères (Danemark), €111 011

Agence autrichienne de développement (Autriche), €79 451

SOURCES DE FINANCEMENT DE PROGRAMMES

Ministère britannique du développement international (DFID - code 204500-101, PO 40082120), (Royaume-Uni), €512 340

Instituto Camões da Cooperaçao e da Lingua (Portugal), €66 596

SOURCES DE FINANCEMENT DE PROJETS

Ministère suédois des affaires étrangères (Suède), €303 573

Commission européenne, Délégation à Madagascar (Madagascar), €84 440

Commission européenne - AETS Consulting (France), €82 012

European Commission - Change for Results EEIG (CHARE) (Belgium), €51 055

Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) (Allemagne), €50 920

Ministère britannique du développement international (DFID - PO: 40094310) (Royaume-Uni), €48 781

Particip GmbH (Allemagne), €48 295

Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), (Zambie), €45 762

Commission européenne- Overseas Development Institute (ODI) (Belgique), €31 444

Banque européenne d'investissement (BEI) (Luxembourg), €27 214

Overseas Development Institute (ODI) (Royaume-Uni), €24 526

The Independent Science and Partnership Council (CGIAR) (Italie), €20 813

SACO SASPJ (Belgique), €14 905

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (Ghana) €14 520

11.11.11 Koepel van de Vlaamse Noord-Zuidbewegingen, (Belgique) €10 170

Agence suédoise pour la coopération au développement international (SIDA) (Suède) €9 006

PeaceNexus, (Suisse), €7 935

IBF International Consulting, (Belgique), €7 920

LDK Consultants (Grèce), €6 569

l'Institut des Matières Premières en abrége IMP (Cameroun) €5 839

Saana Consulting (Royaume-Uni), €5 218

Institut néerlandais pour la démocratie multipartite (NIMD) (Pays-Bas), €4 675

Commission européenne - Aide à la Décision Économique SA Consulting Services (Belgique), €4 125

Landell Mills (Royaume-Uni), €3 982

Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD) (Suisse), €3 662

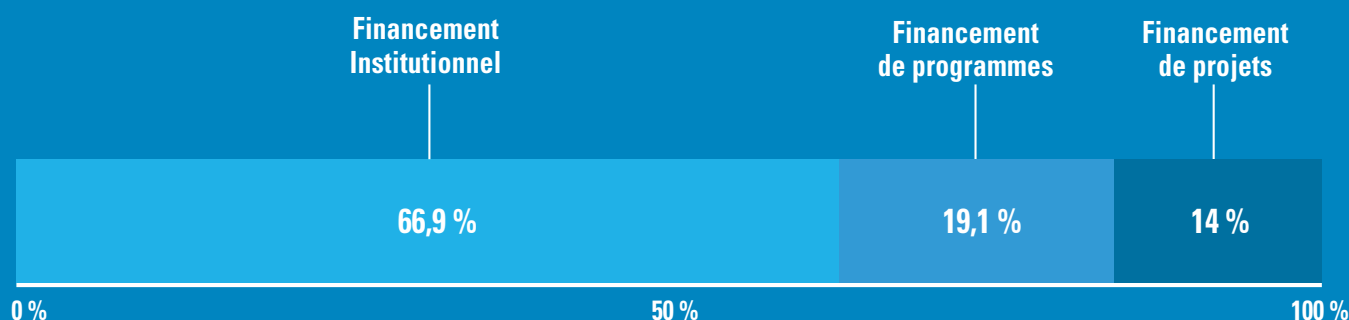
Organisation de coopération et de développement économiques (OECD) (France), €2 936

Sources de financement diverses (< €2 500) Various €14 241

Commission européenne - Université catholique de Louvain - CAERUS (Belgique) €-16 751

Pour de plus amples informations, voir ecdpm.org/funding

NOTRE FINANCEMENT EN 2015



BILAN CONSOLIDÉ

Après affectation des résultats 2015, au 31 décembre 2015

En milliers d'euros

		31-12-2015	31-12-2014
ACTIF			
I	Actif fixe		
1.1	Obligations	1 472	2 524
1.2	Participation aux fonds EDCS	12	12
	Total actif fixe	1 484	2 536
II	Actif fixe corporel	2 724	2 831
III	Valeurs réalisables à court terme		
3.1	Avances et acomptes	78	53
3.2	Sommes à recevoir	20	30
3.3	Débiteurs	911	1 175
3.4	Impôts	29	65
3.5	Caisse	4 442	2 671
	Total des valeurs réalisables à court terme	5 480	3 993
TOTAL ACTIF		9 688	9 360
PASSIF			
IV	Dettes à court terme		
4.1	Créanciers	134	123
4.2	Impôts, retraites et cotisations de sécurité sociale	154	301
4.3	Dettes courantes	1 290	859
	Total passif à court terme	1 578	1 283
V	Provisions	139	119
TOTAL PASSIF		1 717	1 402
FONDS PROPRES			
	Chiffre d'affaires		
	Résultats opérationnels nets de l'exercice	3 213	3 212
	Subvention du ministère néerlandais des affaires économiques pour logement	2 269	2 269
	Portefeuille d'obligations	2 489	2 477
	Plus-value réalisée sur le portefeuille d'obligations	0	0
TOTAL FONDS PROPRES	Réserve de réévaluation du portefeuille d'obligations	7 971	7 958

COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

		Budget 2016	Réalisation 2015	Budget 2015	Réalisation 2014
RECETTES					
I	Financement				
1.1	Financement institutionnel	4 500	4 382	4 486	4 449
1.2	Financement de programmes	1 285	1 248	929	730
1.3	Financement de projets	1 170	917	1 360	1 192
	Total financements	6 955	6 547	6 775	6 371
II	Recettes du portefeuille d'investissement				
2.1	Intérêts	10	73	10	98
2.2	Ventes d'obligations	p.m.	-17	p.m.	0
2.3	Variation de la valeur boursière des obligations	p.m.	-34	p.m.	-36
	Total recettes du portefeuille d'investissement	10	22	10	62
TOTAL RECETTES		6 965	6 569	6 785	6 433
DÉPENSES					
III	Dépenses opérationnelles	913	952	1 000	800
IV	Autres dépenses				
4.1	Salaires et autres frais de personnels	5 101	4 788	4 828	4 687
4.2	Dépenses immobilières	239	234	246	238
4.3	Frais généraux et administratifs	271	255	281	292
4.4	Investissements	9	6	7	8
4.5	Services d'information	185	177	168	259
4.6	Dépréciation	132	131	140	126
4.7	Divers	15	13	15	17
	Total autres dépenses	5 952	5 604	5 685	5 627
TOTAL DÉPENSES		6 865	6 556	6 685	6 427
IMPRÉVUS		100	-	100	-
RÉSULTAT TOTAL		0	13	0	5
	<i>Résultat du portefeuille d'investissement</i>	10	12	10	-29
	Résultat total (non compris le résultat du portefeuille d'investissement)	10	1	10	34
	ETP (non compris les consultants associés et autres)	61,2	62,3	58,2	59,4

COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

Nos effectifs en 2015

68 membres du personnel



femmes



hommes

Personnel basé à



Maastricht
(Pays-Bas)



Bruxelles
(Belgique)

31 juniors dont



stagiaires



jeunes spécialistes
(Young International
Professionals)



consultants
associés



62,3 ETP

(59,4 en 2014)

nationalités représentées à l'ECDPM



allemande, algérienne, américaine, australienne, belge, béninoise, bosniaque, britannique, canadienne, costaricienne, croate, danoise, espagnole, française, irlandaise, italienne, kenyane, mauricienne, mauritanienne, néerlandaise, nigériane, ougandaise, portugaise, sud-africaine, suisse, uruguayenne

Notre conseil d'administration en 2015

Lennart Wohlgemuth, président par intérim du conseil d'administration, professeur invité à l'École d'études mondiales de l'Université de Göteborg (Suède)

Koos Richelle, vice-président du conseil d'administration, ancien directeur général à la Commission européenne successivement pour l'emploi, les affaires sociales et l'inclusion ; la coopération EuropeAid ; et le développement (Pays-Bas)

Theo Jeurissen, ancien directeur des investissements au Fonds de pension PMT (Pays-Bas)

Nana Bema Kumi, fondatrice et directrice de l'Institute of Diplomatic Practice and Development Policies (Ghana)

Maria de Jesus Veiga Miranda, Ambassadeur au ministère des affaires étrangères et ancienne vice-ministre des affaires étrangères (Cap-Vert)

Adebayo Olukoshi, directeur régional pour l'Afrique et l'Asie de l'Ouest, Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (Éthiopie)

Ibrahim Mayaki, PDG du NEPAD et ancien premier ministre du Niger (Niger)

Jean-Claude Boidin, ancien chef d'unité à la DG Coopération internationale et développement, Commission européenne (Belgique)

Betty Maina, secrétaire permanente aux affaires d'Afrique de l'Est au Kenya, ancienne directrice exécutive de l'association des fabricants du Kenya et membre du groupe des personnalités de haut niveau (Nations unies) chargé de recommandations en vue du programme de développement pour l'après-2015 (Kenya)

Alan Hirsch, directeur de la Graduate School of Development Policy and Practice de l'Université du Cap (Afrique du Sud)

Conseiller honoraire auprès du conseil d'administration pour les affaires extérieures européennes :

Dieter Frisch, ancien directeur général du développement à la Commission européenne (Allemagne)

En 2015, le président du conseil d'administration P. I. Gomes et deux de ses membres, Raj Makoond et Peter Katjavivi, ont démissionné. Le conseil, le personnel et la direction de l'ECDPM les remercient de leurs longues années de service, de dévouement et d'engagement exceptionnels.

Notre équipe de direction en 2015

Ewald Wermuth, directeur (Pays-Bas)

Geert Laporte, directeur adjoint (Belgique)

James Mackie, chef d'unité LQS (Appui à l'apprentissage et à la qualité) (Royaume-Uni)

Faten Aggad, responsable du programme « Dynamique du changement en Afrique » (Algérie)

Andrew Sherriff, responsable du programme
« Renforcement de l'action extérieure de
l'Europe » (Royaume-Uni)

Roland Lemmens, responsable des Services
financiers et opérationnels (Pays-Bas)

Notre gouvernance

Nous avons revu en 2015 nos structures de gouvernance et nos processus fondamentaux de travail. Nous avons rationalisé la gouvernance au niveau de notre conseil d'administration, lequel a par ailleurs accueilli plusieurs nouveaux membres. Il comprend désormais une majorité de parties prenantes d'Afrique, ce qui favorise le resserrement de nos liens avec ce continent. Notre direction s'est étoffée de deux nouveaux responsables de programmes et se réunit dorénavant toutes les deux semaines au lieu d'une fois par mois.

Nous avons créé en septembre 2015 l'unité LQS (appui à l'apprentissage et à la qualité), qui assume la responsabilité générale de l'apprentissage, de l'assurance qualité et de l'amélioration du suivi et de l'établissement de rapports (voir également en page 42).

Pour mieux assurer la relève, quatre chargés de mission sont venus renforcer l'équipe de direction et assument davantage de responsabilité au niveau des programmes.

En 2015, notre effectif comptait 40 femmes et 28 hommes. Il conviendrait toutefois d'améliorer l'équilibre des genres à l'échelon du conseil d'administration et de la direction, et nous allons nous y attacher.

Notre comité d'entreprise

Comprenant cinq membres, le conseil d'entreprise institué en 2014 continue de représenter le personnel sur toute une série de questions portant plus particulièrement sur la politique en matière de ressources humaines et de conditions d'emploi.

Le conseil a pris part en 2014 et 2015 à un large éventail d'activités :

- le recrutement de notre nouveau directeur ;
- la révision de notre manuel du personnel ;
- la révision de nos procédures de promotion ;
- la désignation d'un conseiller confidentiel pour les membres du personnel ;
- la révision des règles relatives aux opérations du Centre ;
- la création de la nouvelle unité d'appui à l'apprentissage et à la qualité (unité LQS) ;
- l'élaboration d'une politique en matière d'intégrité professionnelle ;
- les changements découlant d'une nouvelle loi du travail ayant des répercussions sur les contrats et les conditions d'emploi.

Fin 2015, nous avons organisé l'élection d'un nouveau conseil d'entreprise dont les membres élus sont entrés en fonction en janvier 2016.

Congé de maladie à l'ECDPM

Notre taux d'absence pour maladie a été de 1,1 % à peine en 2015 alors que ce taux s'établissait la même année, selon le Bureau central de la statistique (CBS), à 4,8 % dans le secteur des services non marchands aux Pays-Bas.

Investissement dans nos ressources humaines

Les membres de notre personnel ont participé à toute une série de formations destinées à relever leur niveau de compétence et d'efficacité dans plusieurs domaines :

- les langues (français et néerlandais) ;
- la rédaction et l'édition en langue anglaise ;
- la communication externe ;
- les TIC ;
- la gestion du temps ;
- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion financière ;
- le leadership ;
- la levée de fonds.

Des responsabilités assez élevées leur étant confiées, les membres juniors de nos équipes en charge des programmes acquièrent rapidement une expérience pertinente. Ils accompagnent en outre régulièrement des personnes plus expérimentées lors de missions sur le terrain, ce qui leur offre un apprentissage en prise directe particulièrement précieux.

Une gestion respectueuse de l'environnement

L'ECDPM œuvre à l'amélioration des politiques internationales au profit d'un développement mondial durable. Mais nous sommes conscients que cet effort visant à améliorer la qualité de vie sur notre planète doit commencer par nous-mêmes. La nature même de notre travail fait que toutes nos actions ont nécessairement une incidence sur l'environnement. Nous avons la volonté de limiter autant que possible tout effet nuisible sur l'environnement en respectant les dispositions législatives et réglementaires, et en lançant nos propres initiatives en la matière.

Nos grandes priorités à cette fin sont de réduire notre consommation d'énergie et d'eau, nos déplacements et nos déchets. Nous appliquons depuis deux ans des mesures destinées à une meilleur efficacité énergétique, et notre consommation d'énergie n'a effectivement augmenté que de 4,8 % alors que nos effectifs se sont accrus de 22 % entre 2013 et 2015.

Nous avons également instauré une nouvelle politique en matière de déplacements. Nous encourageons les transports en commun, et le train en particulier, pour réduire au maximum l'empreinte écologique de nos déplacements.

Si la nature même de notre activité rend les voyages en avion impossibles à éviter, nous compensons l'empreinte laissée chaque année par nos déplacements en achetant des certificats verts. Nous avons veillé par ailleurs à réduire fortement nos déplacements, non seulement entre nos deux bureaux situés respectivement à Maastricht et à Bruxelles, mais également auprès de nos partenaires, en installant un système moderne de vidéoconférence. Nous nous efforçons également de minimiser indirectement notre empreinte écologique en prenant en compte les politiques environnementales de nos fournisseurs.

Le présent rapport annuel a été rédigé par Nina Thijssen et sa conception graphique a été assurée par Yaseena Chiu-van' t Hoff.

Nous remercions Michelle Luijben (Marks Editing & Translation) de son assistance éditoriale, Anne Bigwood (Languagency) de la traduction française et tous les membres du personnel de l'ECDPM qui ont contribué à sa réalisation.

Crédits photos

Couverture: Jeune femme aux études. Photo de Riccardo Lennart Niels Mayer, iStock collection, Thinkstock.

Page 1: Siège de l'ECDPM à Maastricht (Pays-Bas). Photo d'Ernst van Loon.

Page 2: Lennart Wohlgemuth, président du conseil d'administration de l'ECDPM, lors des Journées européennes du développement 2013 à Bruxelles (Belgique). Photo de Nina Thijssen (ECDPM).

Page 3: Ewald Wermuth, directeur de l'ECDPM, lors de la conférence corporAID 2014 à Vienne (Autriche). Vidéo de corporAID.

Page 4: Alfonso Medinilla (ECDPM) lors d'un déplacement en bateau à Ampasina Maningory dans la région d'Analanjirifo à Madagascar. Photo de Toky Ravoavy, consultant indépendant.

Page 6: Experts, parmi lesquels Geert Laporte (ECDPM) et Koos Richelle (membre du conseil de l'ECDPM), ayant pris la parole lors d'un débat à haut niveau sur l'avenir des relations ACP-UE organisé à Bruxelles (Belgique) par l'ECDPM et la présidence luxembourgeoise de l'UE. Photo de Rhys Williams (ECDPM).

Page 10: Vue aérienne d'Accra (Ghana). Photo de Cecilia Gregersen (ECDPM).

Page 12: Rhys Williams (ECDPM) s'entretient avec Sandro De Luca du Comité international pour le développement des peuples lors des journées internationales du développement 2015 à Bruxelles (Belgique). Photo de Nina Thijssen (ECDPM).

Page 12: Andrew Sherriff (ECDPM) avec Fernando Frutuoso de Melo, directeur général à la Commission européenne (DG DEVCO) et Ruth Jacoby, directrice générale de la coopération au développement international (ministère suédois des affaires étrangères) lors de l'évènement de clôture de l'Année européenne pour le développement à Stockholm (Suède). Photo de la Commission européenne.

Page 15: Anna Knoll (ECDPM) lors d'une réunion d'un groupe d'experts de haut niveau à Durban (Afrique du Sud) sur les causes des conflits et la promotion de la paix en Afrique, organisée par le bureau du conseiller spécial des Nations unies pour l'Afrique, ACCORD, la Commission de l'UA et l'OMI Afrique du Sud. Photo de Thomas van der Spuy, Dreambox Productions.

Page 16: Soldat armé. Photo de zabelin, iStock collection, Thinkstock.

Page 18: Volker Hauck (ECDPM) s'exprime lors d'une réunion consacrée à la stratégie mondiale de l'UE à l'occasion des Journées internationales du développement 2015 à Bruxelles (Belgique). Photo de Nina Thijssen (ECDPM).

Page 18: Sophie Desmidt (ECDPM) interviewe Joseph Whittall, commissaire adjoint aux droits de l'homme au Ghana, lors des journées européennes du développement 2015 à Bruxelles (Belgique). Photo de Nina Thijssen (ECDPM).

Page 20: Clôture rouillée. Photo de Pierre Olivier Clement Manton, iStock collection, Thinkstock.

Page 22: Skyline de Johannesburg (Afrique du Sud). Photo de Bank215, iStock collection, Thinkstock.

Page 24: James Mackie (ECDPM) prend la parole lors d'un évènement consacré à la politique de développement de l'UE, organisé à Bruxelles (Belgique) par Friends of Europe. Photo de Friends of Europe, CC / FLICKR.

Page 24: Isabelle Ramdoo (ECDPM) s'adresse au symposium sur le commerce et le développement organisé en marge de la conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi (Kenya). Photo de Tanit Parada-Tur (ECDPM).

Page 27: Isabelle Ramdoo (ECDPM) s'adresse au symposium sur le commerce et le développement organisé en marge de la conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi (Kenya). Photo de Tanit Parada-Tur (ECDPM).

Page 28: Rue fréquentée de Johannesburg (Afrique du Sud). Photo de Diriye, iStock collection, Thinkstock.

Page 30: Groupe de discussion avec des organisations de la société civile à Ampasina Maningory dans la région d'Analanjirifo (Madagascar). Photo de Alfonso Medinilla (ECDPM).

Page 30: Alfonso Medinilla (ECDPM) interviewe la directrice régionale de la jeunesse et des sports à Fénérive Est dans la région d'Analanjirifo (Madagascar). Photo de la direction régionale de la jeunesse et des sports, Fénérive Est, Analanjirifo (Madagascar).

Page 32: Femmes transportant de l'eau en Éthiopie. Photo de Stockbyte, Stockbyte collection, Thinkstock.

Page 34: Riziculteurs à Zanzibar. Photo de Rainer Junker, Hemera collection, Thinkstock.

Page 36: Didier Alia et Fabien Tondel (ECDPM) s'entrelient avec des agriculteurs locaux de Morogoro (Tanzanie). Photo de Solomon Baregu, Fondation pour la recherche économique et sociale.

Page 36: Francesco Rampa (ECDPM) prend la parole lors d'un évènement sur le rôle des filles dans la sécurité alimentaire, organisé par Save the Children en marge de l'exposition universelle 2015 de Milan (Italie). Photo de Tanit Parada-Tur (ECDPM).

Page 38: Cheptel laitier au Mali. Photo de Hanoded, iStock collection, Thinkstock.

Page 40: Melissa Julian et Essete Abebe Bekele devant le bâtiment de la Commission de l'Union africaine à Addis-Abéba (Éthiopie). Photo de Rhys Williams (ECDPM).

Page 41: Essete Abebe Bekele. Photo de Makda Mikre Tessema, bureau du British Council en Éthiopie.

Page 43: Réunion d'équipe de l'ECDPM. Photo de Tanit Parada-Tur (ECDPM).

Photos des membres du personnel de l'ECDPM

Tanit Parada-Tur (ECDPM)
Clem Silverman
Maurice Bastings (Maurice Bastings Photography)

Pour nous contacter

L'ECDPM a son siège à Maastricht (Pays-Bas) et un bureau à Bruxelles (Belgique). Nous vous invitons à nous contacter par téléphone ou par courriel (info@ecdpm.org). N'hésitez pas à prendre directement contact avec les membres de nos équipes. Vous trouverez leurs coordonnées individuelles à la page ecdpm.org/people de notre site.

Siège

Onze Lieve Vrouweplein 21
6211 HE Maastricht (Pays-Bas)
Tél: +31 (0)43 3502900
Courriel: info@ecdpm.org

Bureau de Bruxelles

Rue Archimède 5
1000 Bruxelles (Belgique)
Tél: +32 (0)2 2374310

facebook.com/ecdpm
twitter.com/ecdpm
linkedin.com/com/company/ecdpm



**European Centre for Development
Policy Management**

Siège

Onze Lieve Vrouweplein 21
6211 HE Maastricht (Pays-Bas)
Tel: +31 (0)43 3502900
Fax: +31 (0)43 3502902
Courriel: info@ecdpm.org

Bureau de Bruxelles

Rue Archimède 5
1000 Bruxelles (Belgique)
Tel: +32 (0)2 2374310
Fax: +32 (0)2 2374319

ecdpm.org